

Défense de la langue française



N° 244
avril - mai - juin 2012

Du président

- 2 Aux adhérents.
Philippe Beaussant,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 La Plume d'or à Forlì.
Teresa Ricci
- 8 Recette.
Julie Bepalko
- 9 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 12 Extrait de *La Lettre du CSA*.

Le français en France

Vocabulaire

- 15 L'Académie gardienne
de la langue.
- 16 Mots en péril.
Jean Tribouillard
- 17 Acceptions et mots nouveaux.
- 18 De dictionnaires
en dictionnaires.
Jean Pruvost
- 20 Animaux... mots.
Serge Lebel

- 22 Du glutineux au calfat.

Jacques Groleau

- 23 Notes sur les couleurs.

Philippe Lasserre (†)

- 26 De la laideronne

à la beauté fatale.

Marcienne Martin

- 29 Aptonyme.

Bernie de Tours

Style et grammaire

- 30 Hommage
à Claude Duneton.
- 32 Orthographe.
Jean-Pierre Colignon
- 33 Sur.
Armand Hadria
- 34 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon
- 35 Abréviations.
Jacqueline Desmons
- 36 L'accord du verbe.
Délégation du Cher
- 38 Quelques accords...
Pierre Bouchart
- 39 Le saviez-vous ?
Jean Tribouillard
Jean-Pierre Colignon
Jacques Pépin
- Humeur / humour**
- 43 L'aire du taon.
Jean Brua

- 44 Fantaisie.

Pierre Delaveau

- 45 Ils l'ont dit.

Jean-Pierre Colignon

- 46 Coin-coin.

Bernard Leconte

- 47 Chèque à ordre.

Jacques Pépin

Comprendre et agir

- 48 Réédition.
Anne Rosnoblet
- 49 D'André Breton à Julien Gracq.
Christian Massé
- 51 Mots croisés de Melchior.
- 52 Jacqueline de Romilly.
Paule Piednoir
- 54 Loi du 4 août 1994.
Jean-Claude Amboise
- 56 Rencontre.

Le français pour

- 58 Yves Calvi.

Nouvelles publications

- 60 *Nicole Vallée*
Yvan Gradis

I à XVIII

Vie de l'association

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone: 01 42 65 08 87
Courriel: dlf.contact@orange.fr
Site: www.langue-francaise.org

Directrice de la publication:
Guillemette Mouren-Verret

Technic Imprim
91970 Les Ulis

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2012-2

Dépôt légal n° 8
CPPAP n° 0313 G 83143

Aux adhérents

Rencontre de Philippe Beussant, de l'Académie française, notre nouveau président, et des adhérents le 31 mars, à l'assemblée générale de DLF.



Philippe Beussant est la dixième personne en partant de la droite.

Que pourrais-je vous dire si ce n'est que je suis très heureux d'être ici aujourd'hui et très ému d'assumer cette fonction, pour moi très importante – dans mon esprit et dans mon âme –, qui consiste à m'occuper de la langue française et de sa défense. C'est une chose à laquelle je crois depuis toujours et me trouver aujourd'hui à la présidence de votre association me touche infiniment. C'est une sorte de confirmation de ce que me disait ma maîtresse en classe de 8^e (on dirait aujourd'hui « professeur »). Elle m'a convaincu que c'était le rôle de ma vie. Elle me faisait faire des rédactions. Elle me disait qu'elles étaient bonnes. J'en étais très fier. Et comme mon grand-père très chéri écrivait des livres, je peux vous dire qu'à l'âge de huit ans je

savais que je m'occuperais de la langue française, et que j'écrirais des bouquins. Je rends grâce à ma maîtresse qui n'est plus de ce monde, évidemment, de me trouver parmi vous aujourd'hui. Elle serait très fière. Elle serait très contente.

La défense de la langue française est un sujet absolument capital. Les Français ne s'en rendent généralement pas suffisamment compte. Ils pensent que c'est intéressant, que c'est bien. Mais enfin quand nous entendons parler nos concitoyens, nous avons quelquefois l'impression qu'ils n'ont pas bien compris l'importance de la chose. Et je crois donc que l'un de nos premiers rôles, à nous tous, est d'en convaincre notre entourage, quel qu'il soit.

Un écrivain de l'Antiquité disait : « *Depuis que j'ai appris deux langues, j'ai deux esprits.* » Ce qui était très bien pensé, car une langue, c'est d'abord une manière de penser et une manière d'être. En avoir deux, ce n'est pas mal. Encore faut-il en posséder une au plus profond de soi.

J'ai été professeur de français pendant toute ma jeunesse. C'était alors le but de ma vie. Je pense que j'ai dû former des essaims de très bons élèves, qui parlent bien français. Et même, j'en suis sûr : j'ai appris qu'il y en avait quelques-uns qui écrivaient.

Il est certain que la défense de la langue française a été le souci numéro un de toute ma vie.

Quand je suis allé à l'étranger, je me suis occupé de l'Alliance française. C'était une autre manière de faire le même métier. J'avais de très bons élèves, qui continuent à m'écrire de temps en temps. Et puis l'Académie française, ça sert à ça aussi !

Je n'ai pas d'autres aspirations que de défendre la langue française. Vous non plus, j'espère. J'en suis sûr et c'est pour cela que je vous rejoins avec grand plaisir. J'espère que nous allons faire du bon travail.

Comme vous, il m'arrive d'être inquiet de l'invasion de l'anglais. Ce n'est pas que je le déteste, il a bien fallu que je le parle en Australie (d'ailleurs tout le monde se moque de moi, parce que je parle anglais avec l'accent australien !). Là-bas, je crois que je me suis bien battu

pour la langue française. J'ai encore des élèves qui me rendent visite, quand ils viennent en France et j'en suis très heureux. Cette défense des Alliances françaises, des Instituts français, est essentielle. J'ai appris, il y a quelque temps, que l'Institut français de Florence fermait ses portes. Or, si à Florence il n'y a plus d'Institut français, c'est la fin du monde !

Alors, il faut travailler, chacun avec les moyens dont il dispose. Et tous les moyens sont bons pour un bon projet.

Philippe Beaussant

de l'Académie française

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à **DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse :

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse :

.....

.....

Le

français

dans le

monde

La Plume d'or à Forlì

Pour fêter le succès de Simona Savarino, lauréate de la Plume d'or 2011, nous avons organisé à la mairie de Forlì une petite réception – dont vous trouverez ci-joint une photo –, au cours de laquelle nous avons remis les diplômes aux deux autres candidats ainsi qu'un petit cadeau à tous les trois.



De gauche à droite : l'adjoint à l'Instruction publique, le proviseur du lycée G.B. Morgagni de Forlì (Italie) où a fait ses études la lauréate, le professeur de français au lycée, Isabella Lega, autre candidate, classée 13^e, l'adjoint à la Culture, Simona Savarino, la présidente de l'ACIF (Association culturelle italo-française).

Cette année, les inscriptions au concours ont augmenté ; un grand succès qui nous fait bien espérer pour l'avenir de la langue française

et, une fois de plus, je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance, ainsi qu'à votre Association, pour tout ce que vous faites chaque année et pour ce rendez-vous désormais traditionnel au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie à laquelle nous participons depuis un certain nombre d'années déjà.

Quant au commentaire sur le concours de l'année dernière, j'apprécie la structure de l'épreuve qui teste les compétences linguistiques et culturelles des candidats et j'ai trouvé le sujet de l'expression écrite : « Ce qui vous fait rire » très sympa, adapté à un public de jeunes, simple, mais seulement apparemment, se prêtant à des développements différents mais toujours personnels, destinés à entraîner la réflexion sur soi-même.

Je renouvelle mes remerciements et toute mon estime pour un travail de bénévoles qui arrive à très bien promouvoir la langue française.

Teresa Ricci

NDLR : Teresa Ricci est la responsable des activités de l'Association culturelle italo-française de Forlì - Cesena.

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de *DLF*.

Recette

Pour le concours proposé à la fin de l'un des séminaires organisés chaque année par l'AEFR (Association des enseignants de français de Russie), il a été demandé aux participants de répondre à la question : « Comment motiver les jeunes à apprendre le français ? » Plusieurs des professeurs-stagiaires ont répondu sous forme de recette de cuisine. En voici une.

Pour motiver les jeunes à apprendre le français

Ingrédients :

Un élève, la grammaire, le lexique, la phonétique, la civilisation, l'orthographe, les poèmes et les chansons, un stage en France.

Mode de préparation :

Prenez un élève et un kilo de grammaire. Mêlez ces ingrédients et faites-les bouillir.

Peu à peu (c'est-à-dire, mot à mot), ajoutez un kilo de lexique. Mêlez avec soin. Attention ! Le mélange doit être homogène !

Saupoudrez l'élève avec la phonétique. Pesez l'orthographe et ajoutez 997 grammes de celle-ci dans ce mélange, courageusement. Mijotez pendant 30 minutes.

Mixez la civilisation et ajoutez-la dans le mélange déjà préparé.

Goûtez à ce mélange.

S'il est amer, ajoutez un peu de poésie et de chansons.

Laissez le mélange devenir froid.

Décorez le plat avec... un stage en France !

Et voilà, le plat est prêt !

Julie Bepalko

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
Suisse :

• *Le 26^e Salon international du livre et de la presse à Genève, du 25 au 29 avril, a accueilli quelque 92 000 personnes, soit 8 000 de plus qu'en 2011. Le Maroc en était l'hôte d'honneur.*

• *Près de 70 manifestations étaient au menu de la 17^e Semaine de la langue française et de la francophonie dans vingt villes du pays, y compris la partie germanophone, en particulier Zurich.*

La Journée de la langue française a été brillamment fêtée à Delémont (canton du Jura) où la Conférence des peuples de langue française avait invité le professeur Claude Hagège et M^e Marc Bonnant, avocat à Genève, pour parler respectivement de « Pensée unique et diversité culturelle » et de la "Révision du procès des Fleurs du Mal de Charles Baudelaire ».

• *Le Conseil jurassien de la langue française (voir DLF, nos 239 et 243) s'est ouvert au public sur le site internet cantonal (www.jura.ch/clf), afin de recueillir propositions et requêtes, et d'offrir des outils linguistiques.*

—
Chaque année, l'OIF* offre plus de cinquante postes (assistant, chargé de projets, formateur...) à des francophones de 21 à 34 ans qui veulent s'engager pendant un an dans le programme de Volontariat international de la Francophonie.

—
En vue du Forum mondial de la langue française qui aura lieu à Québec, du 2 au 6 juillet, la Biennale de la langue française a organisé, le 30 mars, un colloque international qui avait pour thème : « Place, usages et variantes du français sur l'internet collaboratif. »
La Délégation générale Wallonie-Bruxelles, l'OIF*, la DGLFLF* et Wikimedia France étaient associés à cet événement.

—
Lancé (13 mars) et mis en œuvre par le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, et l'AEFE*, le Label FrancÉducation est attribué aux établissements scolaires de l'étranger qui

proposent des sections bilingues francophones d'excellence et contribuent ainsi au rayonnement de l'éducation, de la langue et de la culture françaises.

En République tchèque ont reçu cette distinction les lycées Jan-Neruda de Prague, Matyas-Lerch de Brno, Pierre-de-Coubertin de Tabor, le lycée slave d'Olomouc ; aux États-Unis, à New York : PS 58 à Brooklyn et PS 84 à Manhattan ; en Finlande, l'école Aleksanten de Tampere ; en Nouvelle-Zélande, la Richmond Road School d'Auckland.

—
À visiter sur l'internet le site [Langue du travail.org](http://Langue.travail.org). Créé par l'OQLF*, la FTQ* et la CGT*, il est consacré à la promotion du français dans l'espace francophone international.

—
Québec :
Impératif français a lancé le 3 mai une campagne de valorisation du français auprès des Anglo-Québécois. Car « sa maîtrise ouvre les portes des différentes administrations publiques et

facilite également l'intégration dans le secteur privé. »

—
Le 85^e congrès de l'AATF aura lieu à Chicago, du 5 au 8 juillet. Thème : « Le français au bord des Grands Lacs ».*

—
La XXXVIII^e session de l'APF se tiendra, du 6 au 8 juillet, à Bruxelles.*

—
L'AUF lance un appel à candidatures (ouvert jusqu'au 15 juillet) pour ses Prix de la Francophonie pour jeunes chercheurs. Ces prix (sciences et médecine, et sciences humaines et sociales) ont pour objectif de distinguer le mérite et la valeur d'un chercheur « ayant acquis une reconnaissance scientifique et ayant réalisé une percée significative internationale, en particulier dans le cadre de la Francophonie ».*

—
Rendez-vous de la chanson et des musiques francophones, les Francofolies de La Rochelle auront lieu du 11 au 15 juillet.

—
Le XIII^e Congrès mondial de la FIPF aura lieu à Durban (Afrique du Sud), du 23 au 27 juillet. Thème : « Le monde en marche. L'enseignement*

du français entre contextualisation et mondialisation ».

—
Du 27 juillet au 12 août, l'OIF célébrera les valeurs de l'olympisme et de la Francophonie aux Jeux olympiques de Londres. Grand Témoin de la Francophonie, Michaëlle Jean y veillera au bon usage du français.*

—
Les 41^{es} Championnats du monde de Scrabble francophone auront lieu du 27 juillet au 5 août à Montauban (Tarn-et-Garonne).

—
Le 5^e Festival du film francophone d'Angoulême se tiendra du 24 au 28 août.

—
Le 8^e Festival du film français d'Helvétie aura lieu à Bienne du 12 au 16 septembre.

—
Le 64^e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) se tiendra à Montréal, du 20 au 22 septembre, et aura pour thème : « Le français, trait d'union des cultures. »

—
Le 27^e Festival international du film francophone de Namur se tiendra du 28 septembre au 5 octobre.

—
Les 29^{es} Francophonies en Limousin se dérouleront du 27 septembre au 6 octobre.

—
Le 13^e Congrès francophone de techniques laser (CFTL) se tiendra à Rouen du 18 au 21 septembre.

Françoise Merle

*AATF
American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

*APF
Assemblée parlementaire de la Francophonie

*AUF
Agence universitaire de la Francophonie

*CGT
Confédération générale du travail

*AEFE
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

*DGLFLF
Délégation générale à la langue française et aux langues de France

*FIPF
Fédération internationale des professeurs de français

*FTQ
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

*OIF
Organisation internationale de la Francophonie

*OQLF
Office québécois de la langue française

Les

langues

de

l'Europe

Extrait de *La Lettre du CSA**

La Roumanie défend sa langue officielle et ses langues minoritaires

Le Conseil national de l'audiovisuel (CNA) roumain s'attache à améliorer la qualité de la langue parlée dans les programmes de télévision et de radio.

Dans le cadre d'une étude sur l'évaluation de la qualité des programmes audiovisuels menée par la direction des études et de la prospective et la direction des affaires européennes et internationales du Conseil supérieur de l'audiovisuel, un questionnaire a été envoyé aux cinquante-trois membres de la Plateforme européenne des autorités de régulation (EPRA). Seule la Roumanie a abordé la question de la qualité de la langue dans les programmes audiovisuels.

Obligation de respecter la langue

Garant de l'intérêt public dans la communication audiovisuelle, le Conseil national de l'audiovisuel (CNA) roumain veille à la protection de la culture et de la langue roumaines ainsi qu'à celle des cultures et des langues minoritaires, conformément à l'article 10 de la loi sur l'audiovisuel n° 504/2002. Cette mission est précisée dans la décision n° 220/2011 du code de régulation pour les contenus audiovisuels : « *Les fournisseurs de services audiovisuels ont l'obligation de respecter les règles de l'orthographe, de la prononciation et de la morphologie de la langue roumaine, établies par l'Académie roumaine [Art 83].* »

Le programme d'action du CNA

Le Conseil national de l'audiovisuel finance et développe un programme d'actions en partenariat avec l'Institut de linguistique Iorgu Iordan de l'Académie roumaine, pour améliorer la qualité de la langue roumaine parlée dans les programmes de télévision et de radio.

Ce programme se fonde sur les rapports de suivi établis par une équipe de chercheurs de l'Institut de linguistique. Ces rapports périodiques sont présentés lors de conférences de presse et mis en ligne sur le site du CNA sous la rubrique « Suivi des programmes ». Des collaborateurs du CNA analysent les relevés et, selon la gravité et la fréquence des incorrections constatées, adressent des rappels à l'ordre aux sociétés de télévision ou de radio.

Du langage des journalistes à la langue hongroise

En collaboration avec le ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Jeunesse, le CNA a publié, en 2008, un livre intitulé *Vous êtes cool [sic] même si vous parlez correctement*, qui proposait des exercices de grammaire directement liés aux fautes de langage des journalistes les plus graves et les plus fréquentes. Ce livre a été distribué dans les écoles roumaines et utilisé par les professeurs de roumain et de littérature des médias.

De la même manière, les départements de communication des universités Sapientia et Babes-Bolyai, avec le soutien de la fondation Communitas et la participation du Conseil national de l'audiovisuel, ont réalisé une étude sur la qualité de la langue hongroise employée dans les programmes audiovisuels.

* Numéro 255.

Le

français

en

France

L'Académie

gardienne de la langue*

Sur les 578 entrées du dernier fascicule, 227 sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

QUASAR (*qua* peut se prononcer *koua*) n. m. ^{xx^e} siècle. Emprunté de l'anglais *quasar*, de même sens, composé à partir de *quasi*, « quasi », et *stellar*, « stellaire », tirés de la locution *quasi stellar radio source*, « source d'émission radio quasi stellaire ».

ASTRON. Astre très lumineux ayant l'apparence d'une étoile et dont l'observation du spectre indique qu'il est considérablement éloigné de la Galaxie.

QUATRE-ÉPICES n. m. inv. ^{xix^e} siècle. Composé de *quatre* et d'*épice* au pluriel. Nom donné aux grains d'une espèce de nigelle ou aux fruits d'une sorte de piment, dont on fait un condiment ; par méton., ce condiment. *Le quatre-épices est ainsi appelé car il rappelle un mélange de quatre épices utilisé en cuisine.*

RADIOPHARE n. m. ^{xx^e} siècle. Composé de *radio-* et de *phare*.

MARINE. AÉRON. Balise placée au sol ou parfois en mer, qui émet des ondes radioélectriques codées permettant aux navires ou aux aéronefs de calculer leur

position. *Radiophare tournant, directionnel. Radiophares d'atterrissage.*

RAFFUT n. m. ^{xix^e} siècle. Déverbal de l'ancien verbe *raffuter*, « rosser ; protester, faire du tapage », d'origine incertaine.

1. Fam. Bruit retentissant, tapage, vacarme. *Il y avait du raffut dans la rue. Un raffut de tous les diables.* Fig. Éclat, scandale. *S'il parle, cela fera du raffut.*

2. SPORTS. Au rugby, geste par lequel le porteur de ballon, pour éviter un plaquage, repousse un défenseur adverse avec le bras tendu et la main ouverte.

RAGTIME (*i* se prononce *ai*) n. m. ^{xx^e} siècle. Mot de l'anglais des États-Unis, signifiant proprement « tempo déchiré ». Genre de musique à la mélodie syncopée, le plus souvent jouée au piano, qui naquit dans la communauté noire américaine à la fin du ^{xix^e} siècle et eut un rôle important dans la formation du jazz. *Scott Joplin fut un des maîtres du ragtime.* Par méton. Morceau appartenant à ce genre musical. *Jouer le ragtime de Stravinski.*

* Extraits du fascicule QUADRU- à RAIDISSEUR (20 décembre 2011) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel*, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html.

Rappel de la publication du *Dictionnaire de l'Académie française* – de Maquereau à Quotité (Librairie Arthème Fayard et Imprimerie nationale, 2011, 572 p., 75 €).

Mots en péril

PATERNE adj. Qui appartient à un père (ne se dit que dans le langage familier ou en badinant).

« *J'allai voir le prélat ; il me reçut d'un air paterne, en m'appelant toujours mon cher monsieur Marmontel* » (Marmontel.)

PATTE-PELU, UE n. m. et f. (*pelu*, ancienne forme de *poilu*, ainsi dit parce qu'une patte poilue est douce au toucher). Homme ou femme dont la patte, la manière d'agir est douce et flatteuse et qui s'en sert pour arriver à ses fins.

« *Le Chat et le Renard, [...]
Deux francs Patte-pelus qui, des frais du voyage,
Croquant mainte volaille, escroquant maint fromage,
S'indemnisèrent à qui mieux mieux.* » (La Fontaine.)

PAUVRETEUX, EUSE adj. (terme vieilli) Chétif, misérable.

« *Le comte de Châtillon, gentilhomme de la chambre [du duc d'Orléans], était un seigneur fort pauvreteux.* » (Saint-Simon.)

PÉCORE n. f. Animal, bête.

« *La chétive pécore [une grenouille] s'enfla si bien qu'elle creva.* » (La Fontaine.)
Personne stupide.

« *Son mari était une sorte de pécore lourde et ennuyeuse à l'excès.* » (Saint-Simon.)

PECQUE n. f. (du latin *pecus*, « bête de troupeau ») Terme d'injure, femme sotte et impertinente qui fait l'entendue.

« *A-t-on jamais vu, dites-moi, deux pecques provinciales faire plus les renchéries que celles-là ?* » (Molière.)

PÉCUNIEUX, EUSE adj. (du latin *pecunia*, « argent ») Terme familier. Qui a beaucoup d'argent comptant.

« *Il vaut mieux, croyez-moi, vivre dans l'abondance que dans l'opulence ; soyez mieux que pécunieux, soyez riche.* » (Rousseau.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

HYDROLIENNE (pour *marine turbine, underwater turbine, water current turbine*) : Turbine immergée qui utilise l'énergie des courants marins, et parfois fluviaux, pour produire de l'électricité.

* * *

ADOSSEMENT (pour : *backstop, backstopping*) : Activité de conseil et de suivi assurée par des consultants extérieurs pour mener à bien des projets de développement.

ADOSSEUR, -EUSE Synonyme : **CONSULTANT, -E DE RÉFÉRENCE** (pour *backstopper*) : Personne physique ou morale chargée de l'adossement d'un projet.

CYBERMILITANT, -E (pour *netroot, netroots activist*) : Partisan d'une cause, notamment politique, qui utilise les moyens de communication électroniques pour la faire avancer.

ÉTAT-CHARNIÈRE (pour : *swing state*) : État des États-Unis qui peut alterner, d'un scrutin à l'autre, entre les deux partis dominants et faire basculer le résultat du vote final.

GUICHET UNIQUE (pour *one stop-one shop, one stop shop*) : Point d'entrée administratif d'un État ou d'un territoire, où les migrants ont la possibilité et les demandeurs d'asile l'obligation d'effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

* * *

LISEUSE (pour *e-book reader, electronic book reader, electronic reader, e-reader, reader*) : Appareil portable doté d'un écran et destiné au stockage et à la lecture des livres numériques ou des périodiques.

Note : On trouve aussi le terme **LIVRE ÉLECTRONIQUE**.

LIVRE NUMÉRIQUE (pour : *e-book, electronic book*) : Ouvrage édité et diffusé sous forme numérique, destiné à être lu sur un écran.

Note : 1. Le livre numérique peut être un ouvrage composé directement sous forme numérique ou numérisé à partir d'imprimés ou de manuscrits.

2. Le livre numérique peut être lu à l'aide de supports électroniques très divers.

3. On trouve aussi le terme « livre électronique », qui n'est pas recommandé en ce sens.

* Extraits de « Vocabulaire de l'environnement », de « Vocabulaire des affaires étrangères » et de « Vocabulaire de l'édition et du livre », publiés au *Journal officiel* respectivement le 19 février, le 4 mars et le 4 avril 2012. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme* : <http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/>.

De dictionnaires en dictionnaires

Des consonnes de la *philologie conjecturale*...

« *Sa parole consone & saccorde bien a sa vie* », lit-on en 1539 chez Robert Estienne, dans son *Dictionnaire françoislatin* avec un seul *n*, dans une orthographe encore aléatoire. C'est rappeler l'aspect transparent du mot, *con-sonner*, que souligne bien Richelet dans le *Dictionnaire françois*, avec deux *n*, en définissant la consonne en tant que « *lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle* ». En matière de voyelles et de consonnes, rien n'est plus plaisant à mes yeux que la lecture du chapitre intitulé « *Philologie conjecturale* » au cœur du huitième volume de la Bibliothèque de poche, consacré, en 1855, aux *Curiosités philologiques, géographiques et ethnologiques*. L'auteur, anonyme, y rappelle ainsi les « *conjectures* » de quelques philologues, en devenir, sur la répartition desdites voyelles et consonnes chez les êtres vivants.

On commencera par les charmants compagnons de l'homme que sont le chien et le chat. La parole est alors donnée à Dupont de

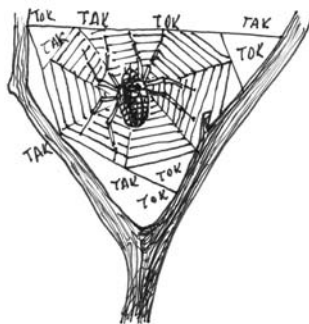


Nemours, « *qui est une autorité en pareille matière* » et qui déclare que « *le chien n'emploie que des voyelles, et quelquefois, mais seulement dans la colère, les deux consonnes g et z* ». Insuffisant, déclare l'auteur du chapitre ! « *Nous croyons, quant à*

nous, qu'il restreint trop l'alphabet du chien, et qu'il faudrait à tout le moins y en ajouter trois autres, b, p, et r. »

Quant au chat, Dupont de Nemours est formel : il fait usage des mêmes voyelles que le chien, mais s'agissant des consonnes, il lui est bien supérieur avec « *plus de dix consonnes, m, n, g, r, v, f* ». Avis aux auteurs de bandes dessinées trop restrictifs : le seul « miaou », traditionnel, est notoirement insuffisant.

Enfin, il convient de noter que « *les araignées emploient deux voyelles et deux consonnes, puisqu'elles prononcent tak et tok* ». On reste cependant sur sa faim car l'auteur ne précise pas si c'est le soir ou le matin.



Jean Pruvost

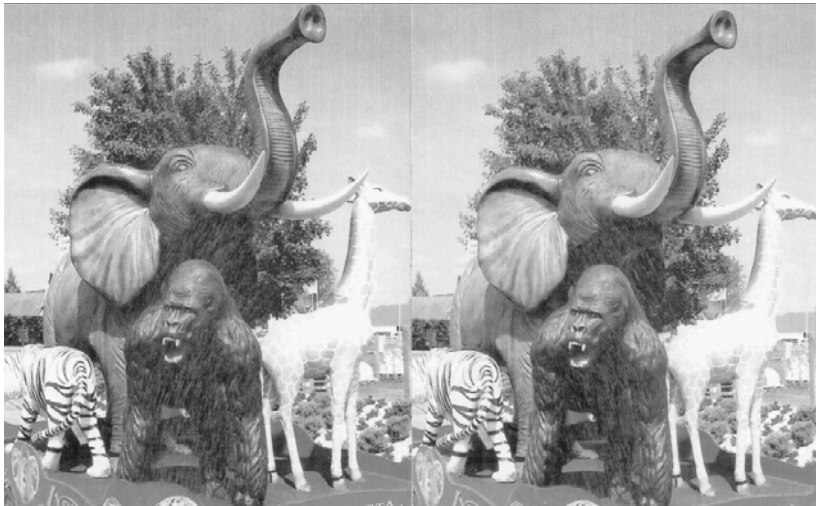
NDLR : Jean Pruvost vient de publier deux nouveaux ouvrages (voir p. 62) aux éditions Honoré Champion, dont il est le directeur éditorial.

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Animaux... mots

« *Les animaux sont nos petits frères* », a dit le saint homme. Pour Plaute, l'homme est un loup pour l'homme. Et François Cavanna lance : « *L'homme est une sale bête !* » Une chose est certaine, les animaux, que l'on qualifie à tort de « bêtes », nous accompagnent depuis les origines du monde, sont intelligents, sensibles. Les souffrances qu'ils endurent dans leur milieu naturel, terriblement hostile, les souffrances que nous leur infligeons, sont à l'image de l'enfer... Et pourtant, nous nous amusons de ces pauvres êtres, nous disposons d'eux dans notre vocabulaire, et souvent au sens péjoratif.



Les oiseaux. *L'avoir à la caille* : le prendre mal. *Pigeon* : dupe. *Pigeonner* : duper. *Grue* : femme facile. *Oie blanche* : jeune fille très innocente et niaise. *Piaf* (moineau), *crâne de piaf* : imbécile... *Corbeau* : dénonciateur anonyme... *Maison Poulaga* désigne un commissariat ou la Préfecture de police, abritant des *poulets*.

Les animaux marins. Pour les poissons ou *poiscailles* : les injures *maquereau*, *hareng* désignent les souteneurs, ainsi que *barbeau* ou

barbillon. Un merlan est aussi un proxénète, comme une maquerele, et une morue est une prostituée. Un requin est un individu intraitable et féroce en affaires. Un thon est une femme mal faite (grasse). Les sardines sont les barrettes placées sur les épaulettes des officiers (à partir du grade d'aspirant).

Moule : personne molle. Huître : personne maladroite (*manœuvrer comme une huître*). Crabe : personne avide ou envahissante. Crevette : nourrisson et personne de taille modeste.

Les animaux domestiques. Les chiens sont des *kalb* en arabe familier, prononcé *kelb*, devenu klebs, clébard, cador en français. C'est une insulte alors que le chien, on le sait, est notre meilleur ami... Le chat est un greffier, un matou, un miaou, un minou... Pour l'espèce porcine : cochon ! pourceau ! goret ! (Eh oui ! Comment rester propre en smoking rose dans la boue ?), cochonnerie, cochonner, cochonnaille, truie ! Les chevaux : canassons, bourrins. La mule, une brèle. Pour les vaches : peau de vache, vacherie, vachement, coup en vache. Faire un bœuf : improvisation entre jazzmen...

Autres animaux. Un gorille est un garde du corps. Chez les fauves, on retiendra le récent cougar désignant une femme mûre attirée exclusivement par de très jeunes hommes (minets).

Sauterelles (filles dégingandées). Moucheron, moustique (gamin ou petit homme). Coccinelle : surnom de la voiture Volkswagen dans le film de Disney.

Le rat devient ratata voire Ratatouille, mais aussi un gaspard. Les vers ou asticots : astibloches, bloches.

Auprès des mots câlins, combien d'injures diffamant les animaux : Espèce d'animal ! Bête ! Bêtasse ! Failli chien (mauvais marin) ! Tête de fouine ! Cancrelat !, etc.

Retenons plutôt les mots tendres que nos « petits frères » nous inspirent. Et nous ferons moins de... bêtises.

Serge Lebel

Du glutineur au calfat

Outre les tombes de personnalités, le cimetière du Père-Lachaise contient de nombreux monuments institutionnels.

J'avais relevé sur celui de la mairie de Paris, dans la liste des employés municipaux morts au cours de la Première Guerre, celui d'un ouvrier « glutineur ».

S'il est évidemment formé sur *gluten*, ce mot ne figure dans aucun dictionnaire, de *l'Académie* au *Trésor de la langue française* en passant par le Robert.

En dernier recours, j'ai donc interrogé la Mairie elle-même, et voici ce qu'elle a fini par me répondre.

« L'ouvrier glutineur est une ancienne appellation pour désigner les employés du service des Eaux et de la Voirie, qui avaient pour tâche de colmater les joints et les fuites des tuyaux d'adduction d'eau, à l'aide d'une sorte de poix. Cet emploi n'a plus cours aujourd'hui dans nos collectivités territoriales. »

Littré et Larousse (*Grand Dictionnaire universel du XIX^e s.*), mais pas l'Académie, connaissaient encore le *glutinateur* (lat. *glutinator*) :

« Antiq. rom. Ouvrier qui collait ensemble des feuilles de papyrus, pour en faire des volumes. » Autrement dit, « relieur », traduction que donne d'ailleurs le Gaffiot. Les Romains utilisaient donc, pour la reliure, une colle à base de gluten, cette matière visqueuse extraite de la farine des céréales.

La technique n'a guère évolué et les livres sont toujours reliés, le cas échéant, avec de la colle de farine ou de la colle de pâte, qui se fabrique avec de la pomme de terre crue lavée avec soin et réduite en pulpe, ou en délayant dans l'eau de la farine ou de l'amidon que l'on fait chauffer ensuite.

Ignorant le vieux mot, la Ville avait choisi le suffixe le plus simple pour former un nouveau terme. Il est piquant de relever à cette occasion, d'une part, à propos de la poix que le glutineur utilisait,

une rarissime coquille dans le *Grand Dictionnaire universel*, qui indique ce mot comme masculin, la suite prouvant que c'est bien un lapsus, et d'autre part que le Grand Robert, en 1973, qualifiait d'« abusif » l'emploi de *colmater* comme synonyme de *luter*, *boucher* ! Et aussi que Littré, comme l'Académie, ignoraient ce verbe *colmater*, ne connaissant que le substantif, *colmateur*, terme agricole. Désormais, le Robert, comme le *Dictionnaire de l'Académie*, admet pleinement *colmater*, au sens figuré comme aux sens propres.

Le *glutineux* est à rapprocher du *calfat*, ouvrier qui calfate, i.e., selon le Petit Larousse « *remplit à force avec de l'étoupe les fentes de la coque d'un navire en bois pour la rendre parfaitement étanche* ». S'il n'y a plus, à Paris, de glutineux pour colmater les joints, de même la spécialité de « calfat » n'existe plus non plus dans la Marine nationale (« la Royale »).

Jacques Groleau

Notes sur les couleurs

Écarlate : XII^e siècle. L'évolution de ce mot est complexe.

Le point de départ est le latin classique *sigillatus*, *-a*, *-um*, « orné de motifs en forme de sceaux, de cachets, de figurines, de dessins », de *sigillum*, « sceau, cachet ».

Ce mot est repris par l'arabe et devient *siqillat*, étoffe ornée de motifs en forme de *sigilla*, « sceaux », mais ton sur ton, sans considération de couleurs. Cette étoffe est donc de différentes couleurs.

Le persan reprend aussi ce mot sous la forme *saqirlat* (après dissimilation de *ll* en *rl*), avec le même sens qu'en arabe, mais l'étoffe persane est plus souvent bleue (cf. *pers*, *DLF*, n° 241, p. 31).

Puis le mot passe au latin médiéval sous les formes *scarlata*, *scarlatum*, toujours avec le même sens.

Au XII^e siècle, *scarlata* devient en moyen français *escarlate*, « étoffe ornée de dessins » : « *la blanche escarlate* » (Froissart) ; « *l'escarlate verte* » (Rabelais).

Mais en Occident, on préférait le rouge. On teignait ces étoffes importées, ornées de motifs, en rouge avec un colorant tiré, en France et en Hollande, d'un insecte, la cochenille du chêne ou kermès. Ce colorant s'appelait tout naturellement *kermésie*. Peu à peu, l'étoffe nommée *escarlate* devint systématiquement rouge et le nom de cette étoffe passa au colorant, la kermésie, qui prit le nom d'*escarlate*. C'est l'histoire curieuse d'un mot qui signifiait « orné de sceaux » et qui devint un nom de couleur.

Au XVII^e siècle, *escarlate* devient **écarlate** et perd son sens d'étoffe ornée de dessins pour prendre trois sens : étoffe rouge ; colorant rouge tiré de la cochenille du chêne et servant à teindre cette étoffe ; maladie rendant la peau rouge, nom que la scarlatine garde encore dans certains dictionnaires de médecine.

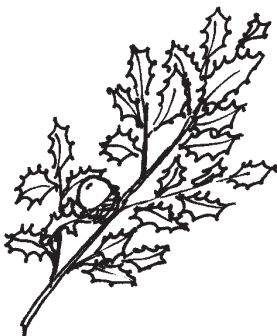
À la même époque, *scarlatum* devient **scarlatine** avec deux sens :

1) adjectif : couleur rouge, sens qui va disparaître au XIX^e siècle mais Chateaubriand écrivait encore :

« *la lumière scarlatine des tropiques* » ;

2) n. f., nom de la maladie précédente, adopté en 1741.

Quant au mot **kermès**, il vient de l'arabe *qirmiz*, « cochenille ». Un dérivé de l'arabe *qirmizi* nous a donné *kermésie*. Par métonymie puis



ellipse, *kermès* servit à désigner le chêne porteur de cet insecte, d'abord sous la forme *chêne kermès* puis simplement *kermès*. Le mot *kermésie* disparut mais pas avant d'avoir été transformé en **cramoisi** qui ne désigna plus le colorant qui venait de prendre le nom d'*écarlate*, mais seulement la couleur rouge de ce colorant, d'où sa forme d'**adjectif variable**.

Écarlate, attiré par cette construction, devint aussi un **adjectif variable**, une des quatre exceptions (voir *DLF*, n° 239, p. 32).

Écarlate a donc aujourd'hui quatre sens :

- 1) n. f., colorant rouge tiré de la cochenille du chêne ;
- 2) n. f., étoffe rouge teintée avec ce colorant ;
- 3) adj. variable, rouge vif ;
- 4) n. m., nom de cette couleur.

Carmin Il existe de très nombreuses espèces de cochenilles. La cochenille femelle du nopal fournit elle aussi un colorant rouge, le carmin. Le mot est tiré du latin médiéval *carminium*, lui-même venant d'une contraction arabo-latine, *qirmiz-minium*.

Minium est un mot latin, synonyme de *cinabre*, mot d'origine grecque. Il s'agit en fait d'un oxyde de plomb que sa couleur rouge fait ressembler au cinabre qui est un sel de mercure.

Vermeil – Vermillon La cochenille existait aussi chez les Romains et avait un nom latin : *vermiculus*, « vermisseau », petit ver. De ce mot on a tiré l'adjectif **vermeil**, désignant la couleur du colorant écarlate et non le colorant lui-même, d'où sa forme d'**adjectif variable** : *un teint vermeil ; des lèvres vermeilles*.

Au XIII^e siècle, on remarque la similitude de couleur entre le cinabre et le rouge vermeil ; ainsi naît le substantif masculin **vermillon**, dérivé de *vermeil* et synonyme réel de cinabre. Il est employé comme **adjectif invariable** : *le vermillon des lèvres ; des joues vermillon*.

N.B. Le mot **vermeil** existe aussi comme substantif masculin désignant la dorure sur argent. Il s'agit en fait d'une dérive de sens en plusieurs temps :

- au début, il s'agissait, comme l'écarlate, d'un tissu teint en rouge ;
- ensuite, d'une dorure rouge (or + cuivre) sur un métal, le cuivre ou l'argent ;
- enfin, d'une dorure seule sur argent.

Philippe Lasserre (†)

De la laideronne à la beauté fatale

La structure narrative des récits merveilleux, qui mettent en scène différents personnages, a été repérée puis analysée par le folkloriste russe Vladimir Propp¹. Nous trouvons une héroïne ou un héros, ses adjouvants ou aides, ses opposants ou ennemis ainsi que la mission qui lui a été assignée à travers un parcours semé d'embûches.

Nombre de personnages féminins ont une histoire articulée autour des concepts de laideur et de beauté, lesquels sont sous-tendus par la jalousie et la rivalité. Il en est ainsi de **Blanche-Neige** dont la belle-mère est accrochée au miroir d'une vérité qui se déforme au fur et à mesure que la beauté de l'héroïne s'affirme ou, encore, **Finette** dans *Finette Cendron*, personnage tout à la fois manipulé et rejeté par ses deux sœurs (in M^{me} d'Aulnoy, p. 273). *Le Trésor de la langue française informatisé*² donne des unités lexicales **laideur** et **beauté** les définitions suivantes :

« *Laideronne, laideron* : Jeune fille ou jeune femme laide – l'appréciation est à dominance esthétique – qui, par sa forme, sa couleur, son aspect, son manque d'harmonie, est désagréable à voir et heurte l'idée que l'on se fait du beau. Dérivé de laide. »

« *Beauté* : [La beauté comme valeur universelle] Caractère de ce qui est beau, de ce qui plaît universellement. »

Les noms mêmes des personnages des contes reflètent ces valeurs liées à l'esthétisme comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-contre.

1. Pour plus d'informations à ce sujet, le lecteur pourra consulter l'ouvrage de Vladimir Propp : *Morphologie du conte* (Seuil, 1970).

2. TLFi consultable par le lien : <http://atilf.atilf.fr/tlfv3.htm>

Onomastique des personnages du récit merveilleux articulé autour des concepts de beauté et de laideur			
Titre du conte	<i>Finette Cendron</i> (M ^{me} d'Aulnoy)	<i>Gracieuse et Percinet</i> (M ^{me} d'Aulnoy)	<i>L'Oiseau bleu</i> (M ^{me} d'Aulnoy)
Beauté dans son sens propre et figuré (moral)	« [Finette] <i>se para, de telle sorte qu'elle était plus belle que le soleil et la lune</i> » (p. 278)	« ... <i>sa beauté, sa douceur et son esprit la firent nommer Gracieuse</i> » (p. 207)	Florine « <i>qui passait pour la huitième merveille du monde</i> » (p. 221)
Laideur dans son sens propre et figuré (moral)	« Fleur d'Amour et Belle-de-Nuit, <i>voyant l'accueil que l'on faisait à cette nouvelle venue, en crevaient de dépit</i> » (<i>ibid.</i>)	« ... <i>la duchesse Grognon, qui était affreuse de tout point</i> » (<i>ibid.</i>)	Truitonne, « <i>car son visage avait autant de taches de rousseur qu'une truite</i> » (<i>ibid.</i>)

L'analyse de la dérivation des anthroponymes : **Finette**, **Gracieuse**, **Florine**, **Grognon** et **Truitonne** montre que le nom *Finette* est un dérivé de l'adjectif *fin, ine* qui, en latin médiéval : *finus*, a pour sens « raffiné » (*Dictionnaire historique de la langue française*³). En langue québécoise commune, l'adjectif *fin(e)* renvoie à une personne « gentille, sympathique »⁴. *Gracieuse* est un emprunt ancien au latin *gratiosus*, « qui est en faveur, accorde une faveur ». Avant 1473, cet adjectif « s'applique à une personne qui est aimable, cherche à être agréable »⁵. *Florine* est dérivé de l'adjectif *floral*, lui-même emprunté au latin *floralis*, c'est-à-dire « relatif aux fleurs »⁶. *Grognon* prend sa source du verbe *grognier*, lui-même issu de l'ancien français *gronir*, soit

3. *DHLF*, d'Alain Rey (Le Robert, 2006, en 3 tomes, 4 304 p.), page 1433.

4. *Multidictionnaire de la langue française*, de Marie-Éva de Villers (Éditions Québec-Amérique, 2000, 1 533 p.), page 634.

5. et 6. *DHLF*, Respectivement page 1621 et page 1445.

« murmurer pour manifester son mécontentement » ; l'origine latine de ce terme est *grunnire*, « grogner », en parlant du porc (*ibid.*, p. 1650). Quant à l'anthroponyme *Truitonne*, il est issu de l'unité lexicale *truite* à laquelle a été ajouté le suffixe *-onne*.

Nous constatons que les noms donnés aux personnages dont la beauté est vantée dans ce présent texte : *Finette*, *Gracieuse* et *Florine*, renvoient aux champs sémantiques de la beauté morale et physique pour les deux premiers, et des végétaux, plus spécifiquement à leur aspect décoratif, pour le troisième ; les deux autres noms : *Grognon* et *Truitonne* sont associés au monde animal dans son aspect le plus visible (son et couleur).

Qu'en est-il d'un point de vue lexical quand la grammaire mesure à l'aune de la dérivation suffixale les concepts de laideur et de beauté ? Les suffixes sont une suite de sons et de lettres (langue écrite) qui n'ont pas d'existence autonome. Ainsi, le suffixe *-ine* (*Florine*), appliqué aux adjectifs, marque un rapport de ressemblance, alors qu'appliqué aux noms il apporte une nuance diminutive ou affectueuse⁷. Les suffixes diminutifs donnent une valeur affective aux termes dérivés, soit de manière favorable : *sœur* → *sœurette*, *fine* → *Finette* ; soit de façon péjorative : *laid* → *laideron*, *grogne* → *Grognon*, *truite* → *Truitonne*⁸.

Nous retrouvons ce mode opératoire de la nomination dans des désignations comme *Cucendron* ou *Cendrillon* de Charles Perrault, ou encore *La Belle aux cheveux d'or* de M^{me} d'Aulnoy ; tout à la fois ces termes titrent le conte et nomment l'héroïne. Quoi qu'il en soit, la beauté est affaire de subjectivité personnelle, de canons esthétiques en vogue à telle ou à telle époque et d'environnement socioculturel.

Marcienne Martin

7. *Le Bon Usage*, de Maurice Grevisse (Duculot, 1993, 1 762 p.), page 215.

8. *Ibid.*, page 202.

NDLR : Marcienne Martin vient de publier un nouvel ouvrage (voir p. 62) aux éditions de l'Harmattan, où elle dirige une collection.

Aptonyme

C'est un néologisme créé par nos cousins québécois au début du siècle pour désigner un nom de famille ayant un rapport fortuit avec la profession de la personne.

Certains y voient un effet de la prédestination. On peut y trouver tout simplement la survivance de surnoms donnés autrefois aux gens selon le métier qu'ils exerçaient.

Le terme est composé d'une racine latine (*aptus*, « adapté »), et de la racine grecque *onoma*, « nom ».

Par exemple, J. Delors, ministre des Finances, E. Cresson, ministre de l'Agriculture, J. Lang, ministre de la Culture.

Je me souviens avoir vu sur des plaques professionnelles :

R. Bargeot, psychiatre à Meudon,

J. Bobo, médecin à Toulon,

M^{me} Guetotrou, sage-femme près d'Angers,

D. Barbare, chirurgien à Amiens,

M. Molleton, mercier à Laval, etc.

J'ai lu, sans endosser la véracité, que le maire de la commune de Fécho dans le Jura était M. Mordefroy. Mes propres trisaïeux se nommaient Colin-Maillard. Et que dire, sur la pente badine, de la famille Lebœuf-Bourguignon ?

Bernie de Tours

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Hommage à Claude Duneton

Cela faisait quelques mois que sa chronique hebdomadaire dans *Le Figaro littéraire* nous manquait. Il n'avait pu, le 13 décembre, participer, comme les autres années, au déjeuner de l'académie de la Carpette anglaise : notre ami Claude Duneton est décédé le 21 mars. Nous n'oublierons pas l'écrivain, le comédien, l'historien de la chanson française, l'ami..., et nous n'oublierons pas le soutien qu'il apporta, au fil des ans, à DLF dans ses chroniques. Il nous avait autorisés à les reproduire à volonté.

Pour lui rendre hommage, nous avons choisi l'une de celles qui traitaient d'une subtile question d'orthotypographie*, auxquelles il répondait avec autant d'humour que de précision et de simplicité.

L'homme du 18 Juin, c'est De Gaulle ou de Gaulle ?

Le *Petit Larousse* a raison ! Je veux parler de la discorde déchaînée par l'orthographe du nom du général *de* Gaulle : avec un *d* minuscule ou un *D* majuscule ?... *That is the question*, comme on disait sans doute à la BBC pendant les années noires. En effet, puisque le Général est né à Lille en 1890 – beaucoup de gens pensent qu'il porte un nom du Nord, or les noms du Nord d'origine flamande commençant par *De* prennent une capitale parce qu'il s'agit d'un article, l'équivalent du *Le* dans les noms bretons, *Le Gall* ou *Le Bobinnec* : *De Boeck*, *De Keyser*, *De Breycker* (qui signifie « le pont ») ou encore *De Jaeghere*, qui veut dire en flamand « le chasseur ». La même logique voudrait que l'on écrivît « De Gaulle » si le patronyme sortait des Flandres. Seulement voilà : il n'est pas flamand du tout !

Charles de Gaulle naquit à Lille parce que Madame sa mère appartenait à une famille du Nord qui s'appelait Maillot ; à

l'approche de la délivrance, elle avait voulu rejoindre le giron de sa propre mère, comme tant de jeunes femmes aimaient à le faire à cette époque. À part ça, les de Gaulle habitaient Paris depuis le XVIII^e siècle et la famille était originaire de Bourgogne. Donc exit le *De* flamand, ce qui est dommage pour les détracteurs du Général (Dieu sait qu'il en a toujours eu), lesquels tiennent, paraît-il, au *De* roturier... En réalité, le nom viendrait du germanique ancien *Die Walle*, ce qui signifie « le mur, le rempart » et n'a pas de rapport avec la Gaule de Jules César. Il est tout de même joli que l'homme du 18 Juin ait pour nom « le rempart », n'est-il pas ? La cause paraît donc entendue, d'autant plus que la famille écrit « de Gaulle » depuis plusieurs siècles (en Bourgogne, en Champagne, à Paris).

Sauf, bien sûr, quelques complications typographiques ajoutées qu'il convient d'exposer. Lorsqu'un nom nobiliaire possède plusieurs syllabes, on l'abrège en le privant de sa particule s'il est présenté seul, sans prénom ni titre de civilité antéposé – on dit *Castelnau* pour « de Castelnau », *Musset*, etc. On ne peut pas le faire si le nom est monosyllabique : *de Thou* (exécuté par Richelieu), *de Lattre*, *de Gaulle* – jamais « Thou », « Lattre » ni « Gaulle ». Ce qui entraîne dans la construction génitive une sorte de bégaiement de l'œil : *de de... L'exécution de de Thou, l'action de de Lattre, la pensée de de Gaulle* (au lieu de *la poésie de Musset*, etc.). Ici intervient une convention typographique destinée à écarter ce doublement ; l'usage veut que l'on mette une capitale au second *de* : *l'erreur de De Thou, la mort de De Lattre, l'intégrité de De Gaulle...* Fâcheuse tendance, à mon avis, d'où vient le flottement à l'origine de la controverse.

Il faut savoir toutefois que cette capitale n'est nullement obligatoire et que l'on peut écrire à volonté *la réputation de de Gaulle, le génie de de Gaulle* si l'on veut... Ainsi finit la comédie !

Claude Duneton

* « Le plaisir des mots », *Le Figaro littéraire*, 17 juin 2010.

Orthographe

Des « élans » qu'il faut savoir réfréner...

On ne dira jamais assez combien l'**éland**, une antilope d'Afrique aux longues cornes spiralées, est méconnue. Y compris dans les pays où elle vit : le Mali, entre autres, s'est fait remarquer en éditant en 1979 un timbre avec la mention « *élan de Derby* » (au lieu d'« **éland de Derby** »). De plus, ne reculant devant aucune « bourde », la Poste malienne indiquait sur le même timbre, s'agissant du nom de genre latin : « *Taurautragus* ». à la place de **Taurotragus** (*Taurotragus derbianus*, *Taurotragus oryx*).

Cette bévue est assez « hénaurme », car elle va bien au-delà d'une simple « coquille », d'une banale faute d'orthographe : elle revient à faire vivre en Afrique un grand cervidé, l'élan, dont l'habitat est exclusivement au Canada, aux États-Unis, en Scandinavie, en Sibérie... Rappelons qu'en Amérique du Nord ce grand cerf est appelé **original** (et non « *original* »).

La confusion **élan/éland** n'est pas une exclusivité des productions philatéliques. Nous venons de tomber – tout court, car « *tomber par hasard* » serait entaché de pléonasm... – sur une carte postale éditée dans le centre de la France et représentant des animaux. Au verso, une légende succincte indique qu'il s'agit d'« élans »... ce qui est formellement démenti par la photo du recto : on y voit des **élands** ! L'erreur est fort fâcheuse, car la carte postale en question est censée faire de la publicité pour un... zoo ! Celui du moulin de Richard, à Trégomeur, dans les Côtes-d'Armor. Nous avons attiré l'attention de sa direction. À elle de réagir auprès de l'éditeur... si cela n'a pas déjà été fait.

Jean-Pierre Colignon

Sur

Nous pouvons dire ou écrire :

S'asseoir sur une chaise.

Avoir un chapeau sur la tête

Épingler une carte sur un mur.

Avoir une note de 18 sur 20.

Frapper sur les doigts.

Avoir une idée sur quelqu'un.

Juger les gens sur leur mine.

Juger les gens sur les faits (Stendhal).

Avoir des droits sur quelqu'un.

Sur-le-champ...

Être sur un travail depuis un certain temps...

Nous ne pouvons pas dire ni écrire :

« Je vais *sur* Paris. » « Je me rendrai *sur* Lyon. »

La préposition **sur** (en correspondance avec la préposition latine *ad*, c'est-à-dire lorsqu'il y a déplacement ou mouvement, est absolument incorrecte, et **nous devons dire** :

Je vais à Paris. Je me rends à Lyon.

Armand Hadria

Cercle Blaise-Pascal

Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin,
le coiffeur, un commerçant...

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons cinq mots comme exemples :

1) **mots-croisiste** (n.) : ce nom composé épïcène (**un** ou **une mots-croisiste**) est un synonyme de *verbicruciste*. Les deux termes désignent les personnes qui composent, qui créent, des mots(-)croisés, alors que *cruciverbiste* s'applique à l'amateur de grilles, qui s'efforce de remplir toutes les cases !

Mots est forcément au pluriel (on croise DES mots). *Croisiste* prend, très normalement, un *s* quand le nom composé est au pluriel : **des mots-croisistes**.

2) **assurance-vie** (n. f.) : ce mot comporte un trait d'union qui remplace des termes disparus du fait d'une ellipse (« assurance sur la vie »). Au pluriel, le premier élément du nom composé prend la marque du nombre, ce qui est normal. Il est tout aussi normal que *vie* reste au singulier, puisque la signification « sur LA vie » demeure : **des assurances-vie**.

3) **corbières** (n. m. inv.) : ce nom COMMUN de vin s'écrit sans majuscule initiale : **boire du corbières** ; ici, il ne s'agit plus du nom propre qui désigne la région de production, et que l'on retrouve lorsque l'on écrit : *du vin des Corbières*. Bien évidemment, ce nom commun obtenu par antonomase garde le *s* final du nom propre : **un corbières, du corbières**.

4) **inondation** (n. f.) : le préfixe *-in* n'a pas été associé, comme dans *innombrable* et *innommable*, à un mot commençant par un *n*... Il n'y a donc aucune raison de vouloir doubler cette consonne dans **inondation**, **inondable**, **inonder**...

5) **rhododendron** (n. m.) : cet arbre ou arbuste à feuilles persistantes peut avoir des fleurs blanches, mais aussi et surtout roses, rouges, violettes... On l'a appelé autrefois « laurier-rose des Alpes », et **rosage** désigne une espèce de rhododendron... On retrouve la notion de rose ou rouge dans le nom des **rhodophycées** (algues rouges) et dans celui de la **rhodopsine** (pigment présent dans la rétine, le « pourpre rétinien »). L'orthographe découle donc de l'élément *rhod(o)*, issu du grec, au sens de « rose (couleur) ».

Jean-Pierre Colignon

Abréviations

Rappel. Il faudrait une grande campagne en faveur des abréviations exactes des ordinaux :

1^{er}, 1^{ers}, 1^{re}, 1^{res}
2^d, 2^{ds}, 2^{de}, 2^{des}
2^e, 2^{es}...

Aidez-nous !

Jacqueline Desmons

L'accord du verbe

1. Généralités

L'accord du verbe avec son sujet, ou ses sujets, est un élément fondamental du sens de la phrase. Aussi convient-il d'en maîtriser parfaitement les règles, qui sont logiques et simples ; il suffit de bien raisonner.

Règle de base : le verbe conjugué s'accorde en nombre (singulier, pluriel) et en personne (1^{re}, 2^e, 3^e) avec son ou ses sujets, quelle qu'en soit la place dans la proposition par rapport au verbe.

Le sujet est, certes, souvent placé devant le verbe :

Les oiseaux chantent tôt le matin (3^e personne du pluriel).

Tu chantes juste (2^e personne du singulier).

Romain Gary et Émile Ajar étaient un seul et même écrivain.

Mais c'est loin d'être toujours le cas : le sujet n'est pas systématiquement le mot placé devant le verbe ! Il suffit d'être un peu attentif pour éviter la faute.

En effet :

- Le sujet peut être inversé :
Écoutons ce que nous prévoient les services de la météorologie nationale.
(Le sujet du verbe *prévoir* est « les services », 3^e personne du pluriel.)
- Le sujet peut être séparé du verbe par des pronoms compléments, qu'il faut bien se garder de confondre avec le sujet :
Je vous verrai demain (verbe à la 1^{re} personne du singulier puisque son sujet est *je*). Je vous le dirai demain (même accord).
- Le sujet peut être séparé du verbe par tout un membre de phrase ou une proposition :
Les enfants, ravis de l'autorisation, se préparaient joyeusement.

L'électeur, quand les candidats sont nombreux, hésite dans son choix. (Le sujet du verbe *hésiter* est *l'électeur*, 3^e personne du singulier.)

- Le sujet peut être séparé du verbe par un complément de nom :
L'avis de mes amis était judicieux (sujet : l'avis).
Le parfum des roses embaumait le salon (sujet : le parfum).

2. Quelques cas particuliers

Ces cas particuliers ne dérogent pas à la règle précédemment énoncée, dont l'application est simplement plus subtile.

- Le sujet est le pronom relatif *qui* précédé d'un pronom personnel qu'il représente (qui est son antécédent) : le verbe se met donc logiquement à la même personne que son sujet, qui a celle de son antécédent.

C'est vous qui irez à la gare. C'est moi qui vous y conduirai.

- Le sujet est le pronom relatif *qui* précédé d'un attribut :
Vous êtes le chanteur qui a le plus de talent dans le groupe.

- Après *un de ces/mes/tes... qui*, le verbe se met au pluriel ou au singulier, en fonction du sens, selon que le sujet est le groupe ou l'individu seul :

Il est un de ces hommes qui nient même l'évidence !
Je vais chez une de mes amies qui habite rue Molière.

- De même après *un de ceux qui* :
Tu es un (une) de ceux (celles) qui lui témoignent le plus de sympathie.
C'est un de ceux-là qui me représentera.

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des chroniques rédigées, pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet.

Quelques accords... (suite)*

Exemples d'accords du participe passé avec les verbes essentiellement ou accidentellement pronominaux.

– **ils s'étaient tant dépensés qu'ils s'étaient juré d'écrire bientôt leurs mille et un souvenirs.**

1) **ils s'étaient dépensés** : verbe accidentellement pronominal. Ils avaient dépensé quoi ? *s'*, pronom personnel mis pour *eux-mêmes* ; le complément d'objet direct est placé avant le verbe, donc le participe passé *dépensés* s'accorde.

2) **ils s'étaient juré** : verbe accidentellement pronominal. Ils avaient juré quoi ? d'écrire bientôt leurs mille et un souvenirs ; à qui ? à *s'*, mis pour (à) *eux*, complément d'objet indirect ; par conséquent, le participe passé *juré* demeure invariable.

– **ils s'étaient plu, souri, congratulés, parlé, interrogés.**

1) **plu, souri, parlé** sont les participes passés des verbes intransitifs *plaire, sourire, parler*. Ces verbes sont ici employés pronominalement. Étant intransitifs, ils ne peuvent avoir de complément d'objet direct, donc les participes passés sont toujours invariables.

2) **congratulés, interrogés** sont les participes passés des verbes transitifs *congratuler, interroger*, employés pronominalement, qui s'accordent donc avec le complément d'objet direct *s'*, mis pour *qui*, ayant pour antécédent *les invités*. (À suivre.)

Pierre Bouchart

*. Voir *DLF*, n° 241, p. 39.

Le saviez-vous ?

Quelques expressions...

à propos du panier

- Adieu, paniers, vendanges sont faites Se dit avant les vendanges quand quelque accident a détruit la récolte, et, par extension, au figuré, quand quelque espoir est à jamais perdu.
« *Il croyait l'épouser, la donzelle partit avec un autre. Adieu, paniers, vendanges sont faites !* » (George Sand.)
- Panier de crabes « Ensemble, groupe de personnes qui cherchent mutuellement à se nuire, à se combattre », à la façon du grouillement menaçant des pinces de crabes enfermés dans le panier ou le casier de pêche.
« *Vous vous entre-dévorez comme des crabes dans un panier.* » (A. France.)
- Panier percé Personne prodigue, qui dépense sans compter, avec excès.
« *Le comte était un panier percé qui se ruina et ruina sa femme en deux ans.* » (P. Bourget.)
- Faire danser l'anse du panier Faire des profits illicites sur les denrées qu'on achète. Se dit, depuis la fin du XVIII^e siècle, des domestiques qui profitent des achats pour falsifier les prix.
« *Les servantes appellent l'anse du panier le profit qu'elles font à "ferrer la mule"*¹. » (Le Roux.)
- Le dessus du panier Le choix, ce qu'il y a de plus beau, de meilleur et qu'on place ordinairement en évidence pour faire valoir le reste.
« *Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire ; et puis le reste va comme il peut.* » (M^{me} de Sévigné.)
Le contraire est le fond du panier (le rebut, ce qui reste quand le meilleur a été enlevé).

Jean Tribouillard

1. Ferrer la mule : faire des gains illicites. Le ferrement des montures était sans doute un des moyens proverbiaux de compter à son maître une somme supérieure à la dépense ; c'est du moins l'opinion reçue au XVIII^e siècle.

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Les signes de M. Guillaume...

Le mot **guillemet** vient du nom de l'inventeur, Guillemet ou Guimet, ou peut-être Guillaume. Le premier guillemet est dit « ouvrant », le second « fermant ». Il existe plusieurs sortes de guillemets : les guillemets français, appelés couramment, pour préciser les choses, dans le milieu du livre et de la presse, les « doubles chevrons ». Ce sont ces guillemets que l'on DOIT, dans un texte en français, utiliser pour les citations de premier niveau, les citations simples. En toute rigueur, on ne se sert guère des guillemets dits « anglais » que pour flanquer une citation comprise elle-même à l'intérieur d'une citation principale. Les guillemets anglais ouvrants sont en forme de doubles apostrophes retournées (“), les guillemets anglais fermants en forme de doubles apostrophes normales (”). Pour mémoriser cela, on peut dire que l'on a, dans l'ordre, un « 66 » en caractères supérieurs, puis un « 99 » toujours en exposant lui aussi...

On désigne par « guillemets américains » un équivalent des guillemets anglais. La seule différence réside dans la forme : il s'agit alors d'apostrophes « droites » (" "), les emplois étant identiques.

Les guillemets anglais (ou américains) ouvrent et ferment « la citation dans la citation », tandis que la citation proprement dite est annoncée et close par les guillemets français. Exemple : « **Oui, me dit-il, je suis allé voir Arsène, notre cousin atrabilaire. Et Arsène n'a rien trouvé de mieux à me dire que : “ (ou : ") Ne remets plus les pieds chez moi ! ” (ou :") Que ferais-tu, à ma place ?... »**

On se sert parfois, en principe dans le cas de citations de

troisième niveau, d'apostrophes simples, désignées alors sous le nom de « guillemets allemands ».

* * *

Dans un texte manuscrit ou dans un tapuscrit, on souligne, ou l'on met entre guillemets français, tout ce qui, selon les règles de l'orthotypographie, doit être composé en italique. Et l'on se servira des guillemets français quand, pour une raison ou pour une autre, le caractère italique ne pourra pas être utilisé. Cette adaptation peut être appliquée à de nombreux cas, dont voici les principaux :

- **Les titres d'œuvres** (livres, films, tableaux, sculptures...) : Avez-vous vu « *Les Vacances de M. Hulot* » ? ; Je viens de relire « *Les Trois Mousquetaires* » ; La représentation de « *La Vie parisienne* » a été gâchée par un orage : chanteurs, musiciens et spectateurs ont été trempés ! ; La « *Fillette à l'arrosoir* » de Renoir est à la National Gallery of Art, à Washington...

- **Les titres de journaux, de revues, de bulletins...** : On trouve facilement « *Le Figaro* » et « *Le Monde* » à Varsovie comme à Bratislava ; Ce numéro de « *Défense de la langue française* » a une couverture tango...

- **Les noms donnés en propre** (les « noms de baptême ») à un bateau, à un avion, à une voiture... : Il bichonnait « *Titine* », sa vieille 4 CV jaune canari ; Le paquebot « *Ville-d'Ajaccio* » est arrivé ce soir au Havre ; L'Airbus A380 « *Aquitaine* » vient d'atterrir à Roissy - Charles-de-Gaulle...

Sur ce, on refermera (provisoirement) les guillemets...

Jean-Pierre Colignon

NDLR : Jean-Pierre Colignon vient de publier un nouvel ouvrage (voir p. 62) aux Éditions de l'Opportun, où il dirige une collection.

Courrier des internautes

Question : *Les faire-part de mariage usent et abusent des majuscules. Je voudrais savoir s'il existe une loi, une règle propre à ce type d'écrits. Je ne trouve rien qui autorise l'usage de la majuscule pour les articles ou les titres de personnes. Et pourtant on voit le plus souvent écrit :*

« Le Général, La Baronne, L'Abbé, Monsieur, Mademoiselle... »

Le mot Légion d'honneur, sans ou avec H majuscule ?

Réponse : La majuscule est un signe orthographique, et en cette qualité elle obéit à des règles. Les faire-part ne bénéficient d'aucune dérogation, ils sont soumis à ces règles d'orthographe, qui s'appliquent à tous les domaines de l'écrit sans exception. Il s'agit d'une manie, d'un tic d'écriture propre aux imprimeurs, peut-être dans un but de démagogie commerciale, pour flatter les intéressés, selon une idée très répandue qui lui attribue à tort le rôle de donner de la noblesse à un nom ou de le mettre en valeur.

Les noms de fonctions, grades ou titres doivent toujours être écrits avec une minuscule initiale, a fortiori l'article qui les précède : *Nous avons écouté le discours du **pape**, la **marquise** de Pompadour était la maîtresse du **roi** Louis XV, le **directeur** de la banque nous a répondu, le **colonel** Dufloc était notre invité...* Les titres de politesse prennent une majuscule quand on s'adresse à la personne dans une lettre : *Veuillez agréer, Madame/Mademoiselle/Monsieur, mes salutations distinguées.* Mais : *Nous avons croisé mademoiselle Lefèvre et madame Langlois – Nous en avons discuté avec monsieur Bourgeois.*

On écrit la **Légion d'honneur**, la **Légion étrangère**, parce que **Légion** dans ces deux cas est un nom propre (il n'existe qu'une seule Légion d'honneur ; idem pour la Légion étrangère).

Jacques Pépin



ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean BRUA

Amnistie de la coquille

L'enquête de *Que choisir ?*, citée dans le numéro 243 de *DLF* (p. 56), lie logiquement la multiplication des « coquilles » d'orthographe dans les livres à la disparition des correcteurs dans l'édition. Constat concluant sur ce propos amer d'une personnalité de la profession « comprimée » : « *Un produit défectueux, vous le rapportez au magasin. Il faut donc oser demander le remboursement d'un livre qui serait bourré de fautes.* » Voilà qui donnerait peut-être à réfléchir aux éditeurs qui pensent plus au produit qu'au livre et considèrent que la pêche à la coquille est une perte de temps et d'argent.

JOURNÉES LIVRE PROPRE
Coquilles relevées, lecteurs remboursés



PRÉHISTORIQUE

À travers les âges



MOYEN



« POSTMODERNE »

Fantaisie

Souvenirs de jeunesse estudiantine

Il fut un temps, au Quartier latin à Paris, où la vie estudiantine était marquée d'une franche bonne humeur. Un personnage énigmatique, Ferdinand Lop, fut célèbre vers les années 1935-1960, particulièrement dans le milieu des normaliens et des étudiants en droit. Parmi eux, les candidats au barreau trouvaient, dans de brèves rencontres en plein air, l'occasion de discours et de plaidoiries dignes du Palais, mais aussi de harangues enthousiasmant les joyeux lopistes, auditoires des rues. Les uns sobremenent habillés, les autres en **salopette**. Sans compter certains individus plutôt **interlopes**, un **clope** au bec...

Des jeux de mots qui fusaient, il nous reste quelques souvenirs. En voici.

Un jeune tribun de s'écrier : « *Messieurs, l'honneur qui nous échoit de célébrer notre maître est l'**opportunité** majeure de cette semaine qui l'a vu sortir guéri de l'**hôpital**. L'**opiniâtreté** du chirurgien a triomphé et l'**opération** s'est bien passée, le trismus et l'**opisthotonos** ont disparu. En plus, l'**opothérapie**, l'**opopanax** et l'**opodeldoch** ont bien contribué à améliorer l'**optique**. Plus d'héméral**opie** ni de dipl**opie** voire de nyctal**opie**... Quelle **option** magnifique se présente pour l'avenir ! Quel **optimisme** invincible !*

*On avait parlé de sentiments avaricieux. **Avare Lop** ? Plût au ciel qu'il pût vivre dans l'**opulence**, lui qui se contentait d'un modeste **lopin** ? L'**opacité** n'est pas de mise et les **cyclopes** sont écartés !*

*Deux tendances s'opposent en lui, celle de Don Quichotte et celle de Sancho Pança. **Lop** sait choisir ! L'**opinion** générale lui est favorable et il ne faudrait pas manquer l'**option** qui se présente, mais ne pas risquer l'**opprobre** d'un refus ! Écartons l'**ob**(!)**stacle** décourageant, refusons le désespoir qui est l'**opium** du peuple. Contre la décrépitude, chacun de nous doit être **vigile**, **opposons-nous**, car l'**oppression** nous étouffe assis comme sur l'**oponce** aux aiguillons aigus ! Lisez en urgence l'**opuscule** où notre maître a consigné l'essentiel de l'**opus**. À nos vaillantes compagnes, offrons l'**opossum**, des manteaux de vison et l'**opale** à leur doigt !*

*Allons ! en signe de fidélité, allons porter notre maître au Panthéon où il reposera plus tard. Pour entraîner le char de l'État, il faut la roue d'un **Lop** !*

*Mieux que l'opéra pour accueillir le héros avec enthousiasme, conduisons le plus haut : d'un geste enveloppant de joyeux compagnons juchent le maître sur leurs épaules, ils galopent pour gagner en triomphe imaginaire les grilles du Panthéon aux cris répétés de Lop ! **Loploploploplo** ! Allons graver son nom dans le marbre de la mémoire et immortalisons-le sur le granit de l'histoire ! Arrière les antilopes ! »*

À cette époque, le ministère de la Guerre ne cultivait pas le principe de l'opex et maintenait celui de l'oppidum.

Finalement, plus d'un s'interrogeait : candidat à la présidence de la République, est-ce qu'a Lop la poigne d'un chef d'État ?

Pierre Delaveau

Ils l'ont dit

Quand on veut ajouter son grain de sel au propos d'un des chroniqueurs, il est bon, pour un journaliste-animateur de tranche horaire, de ne pas trop se hâter, car l'on risque d'émettre une bévue. En l'occurrence, c'est relativement bénin, mais certains ne manqueront cependant pas de reprocher à Patrick Cohen (France Inter, le 16 mai) de mal connaître la mythologie. Voulant jouer sur les mots au sujet de la foudre qui a frappé l'avion de François Hollande, lequel se rendait en Allemagne pour parler notamment de la situation de la Grèce avec M^{me} Merkel, P. Cohen mentionna : « *Jupiter, qui était grec, maniait la foudre...* ». Certes, il fallait craindre les foudres, ou la foudre, de Jupiter... si l'on était romain. Mais les Grecs, eux, redoutaient la fureur de Zeus !...

Les à-peu-près journalistiques, certes souvent dus à la précipitation, dérogent à la précision que les lecteurs, les auditeurs et les téléspectateurs sont en droit d'attendre de ceux qui ont pour devoir d'informer, voire d'instruire, avec fiabilité.

Jean-Pierre Colignon

Coin-coin

Il y a quelques décennies, mon cousin Gonzague reçut une baffe bruyante de ma tante Augustine, sa mère, pour avoir employé le mot « con ». C'était alors un mot abominable. Quelques décennies plus tard, maintenant en somme, le même mot appartient au vocabulaire quasiment châtié ; il ne se rapproche un peu de verdure qu'à l'aide des suffixes *-ard* ou *-asse*.

Il y a même maintenant des moyens de rendre ce vocable mignon. Dans son excellent livre *Absolument dé-bor-dée* consacré au travail harassant de certains hauts fonctionnaires qui arrivent à travailler jusqu'à trente-cinq heures par mois, Zoé Shepard présente un personnage qu'elle appelle « Coconne ». Une coconne, certes, est très conne, mais elle accumule des bévues si énormes et si bien intentionnées qu'elles en deviennent rigolotes. En fin de compte, on l'aime bien, la coconne. C'est ici qu'il faut remarquer une bizarrerie de la langue. Le masculin de « coconne » n'est pas « cocon » comme on s'y attendrait, mais « concon ». En effet, « cocon » infantiliserait par trop le possesseur de ce titre éminent, qui paraîtrait hyperprotégé. Mais inversement, « concon » ne donne pas « conconne ». Pourquoi ? Peut-être parce que « conconne » cancanne, fait penser à un canard. Or, le canard n'est pas con du tout. C'est la bête la plus malicieuse, la plus facétieuse, la plus narquoise du monde. Le canard a de l'esprit. Quand, près de son lieu de vie, passe un con, tout de suite il ricane, avec un entrain et une jubilation, qui montrent une grande effervescence intellectuelle.



Bernard Leconte

Chèque à ordre

Veillez régler par chèque établi à l'ordre de ZZZ...

Cette formule, nous la retrouvons sur tous les bons de commande des sociétés à caractère commercial, et bulletins d'adhésion des organismes à but non lucratif (sauf celui de DLF). Il s'agit là d'une impropiété qui a la vie dure. Je voudrais souligner que les chèques à ordre n'existent plus depuis quelques dizaines d'années, à partir du jour où la loi a interdit leur endossement.

Il existait jadis trois types de chèques :

- **au porteur** : n'importe qui détenant le chèque pouvait l'encaisser en espèces au guichet de l'établissement payeur (le **tiré**) ; il se transmettait de la main à la main sans aucune formalité ;
- **à ordre** : *Veillez payer à l'ordre de...* ; le bénéficiaire pouvait l'endosser au profit d'un autre en écrivant à son tour « Veillez payer à l'ordre de... », et ainsi de suite : le premier, et chaque personne lui succédant, **donnait ordre** de payer à un tiers ;
- **nominatif** : on écrivait alors « veuillez payer à... ». Seul le bénéficiaire pouvait l'encaisser et il n'était pas endossable.

N. B. : le chèque à ordre cessait de l'être si, dans la chaîne, quelqu'un écrivait *Veillez payer à...*

Depuis la réforme de la loi visant les effets de commerce, il doit bien y avoir trente à quarante ans, c'est le dernier cas seul qui subsiste : tous les chèques sont nominatifs, il est illégal d'en libeller un **à l'ordre de**. Les banques emploient pourtant encore cette formule erronée ; regardez sur vos talons de chéquiers ; c'est non seulement une faute de vocabulaire, mais une erreur juridique. Il conviendrait donc d'écrire pour toutes les demandes de paiement : chèque établi **au nom de...**

Jacques Pépin

Réédition



Hommage à un petit livre qui mériterait de figurer dans toutes les poches*

Je viens de découvrir avec joie qu'était enfin réédité un petit livre qui m'a accompagnée pendant toute mon adolescence, que j'ai compulsé avec passion, relisant sans relâche les mêmes pages, au point d'en connaître par cœur des passages entiers : il s'appelle tout simplement *Le Livre de la langue française* [214 p., 13,10 €], il était paru dans la collection « Gallimard Jeunesse » et était épuisé.

Or, j'étais inconsolable depuis que j'avais égaré mon exemplaire – il me semble que je l'avais prêté à un indélicat qui n'avait jamais jugé utile de me le rendre –, car il m'était impossible de me procurer un volume neuf !

Conçu pour faire découvrir la langue française (surtout la grammaire et l'orthographe, mais aussi le vocabulaire), cet opuscule s'appuie sur de riches idées et des illustrations pertinentes à la manière de la « ligne claire » d'Hergé.

Ses formules mnémotechniques étaient particulièrement efficaces. Par exemple, tous les noms féminins se terminant par le son *u* finissent en *ue*, sauf (et là, c'est un noble chef sioux qui parle) : « *La glu de ma bru a la vertu de tout coller dans la tribu.* » Ou encore, tous les noms masculins se terminant par le son *é* finissent en *é*, sauf : « ce pygmée athée a reçu un trophée du musée » (et on montre que ledit trophée est un caducée). Certes, ces règles ne sont pas exhaustives (celle que je viens de citer oublie par exemple *gynécée* ou *lycée*, mais ces trouvailles m'enchantent).

Et donc, je viens de constater, émerveillée, que j'allais pouvoir racheter cette petite bible, rééditée par Gallimard ! Je ne peux que vous conseiller

* Nous remercions notre amie Anne Rosnoblet de nous avoir autorisés à reproduire cet article qui figure sur son blog : francaissansfautes.wordpress.com.

d'en faire autant, et même d'en acheter plusieurs ! On ne sait jamais, si vous prêtez votre exemplaire et qu'on ne vous le rendait pas, vous en auriez d'avance ! Bonne lecture !

Anne Rosnoblet

D'André Breton à Julien Gracq

13 mai 1939. « *Monsieur. Je vous dois deux immenses plaisirs : j'ai lu d'un seul trait, sans pouvoir une seconde m'en détacher Au château d'Argol et votre livre m'a laissé sous l'impression d'une communication d'un ordre absolument essentiel.* »¹

Le grand poète surréaliste du Tout-Paris des Lettres est soucieux d'approcher l'écrivain explorateur des secrets de la littérature et de l'art. André Breton use de ses mots avec soin : « *J'ai passé la journée d'hier à vous relire et à échanger mes nouvelles impressions avec un ami [...]. Puisse l'interrogation vibrante que nous nous renvoyions à ce moment, tandis que la nuit pluvieuse descendait sur le parc...* »

Julien Gracq commence son roman en 1938. En pleine forêt de Storrivan, épaisse et caverneuse, le château d'Argol domine la côte escarpée et la mer en mouvements continus – vrai décor de la création du monde annonçant la séparation des éléments naturels,

1. Références : la lettre d'André Breton à Julien Gracq du 13 mai 1939, présentée dans le numéro 242 de *DLF* d'octobre-novembre-décembre 2011.

surtout pendant les nuits d'orage. Avec ses interminables couloirs bardés d'impénétrables cuirasses, le château prête ses flancs à Herminien, Albert et Heide à la beauté irréelle. Tous les trois sont prisonniers d'une relation triangulaire dont l'objet n'est pas autre chose que l'histoire de la Chute de l'homme et de sa Rédemption.

« *Tout grand paysage est une invitation à le posséder par la marche* », écrira plus tard Julien Gracq. L'auteur du *Château d'Argol* juxtapose les deux mots, *paysage* et *roman*. Chez lui, dans tout roman, le mot ranime une émotion endormie, une langue mise en veilleuse. Son goût pour un mot est subtil, parfait, impérieux et impétueux, celui de le faire remonter à la surface du récit. Il faut assouvir le récit de mots non communs : *arcanes, solitude sylvestre, couleuvrine, vibratile, consommation, étincellement, trille*, etc. Ces mots-là apparaissent plusieurs fois dans *Au château d'Argol*. Les âmes romanesques de ses trois résidents sont des paysages imprévisibles qui se touchent et se déchirent.

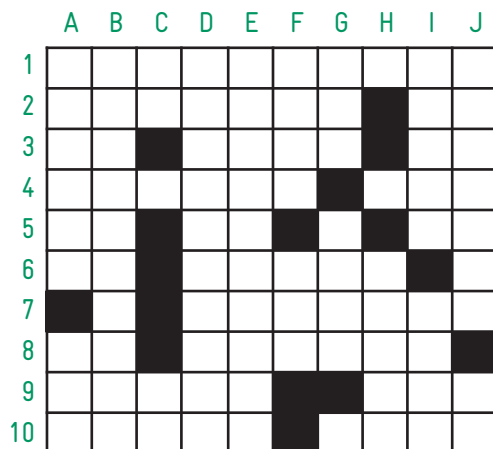
« *J'ai passé la journée d'hier à vous relire et à échanger mes nouvelles impressions avec un ami [...]. Puisse l'interrogation vibrante que nous nous renvoyions à ce moment, tandis que la nuit pluvieuse descendait sur le parc, puisse cette quête passionnée de votre pensée vous être sensible...* »

André Breton a écrit son second *Manifeste* en 1930, avant la désagrégation du groupe des surréalistes. Si je considère que le poète adresse à l'écrivain une lettre digne de la belle littérature épistolaire française, alors, je prétends qu'il se fait un grand défenseur de la langue française, par-delà le langage surréaliste qui est le sien. Cette brève lettre nous rappelle les origines mallarméennes du père des *Champs magnétiques*, et les liens fondateurs qu'il avait entretenus avec Paul Valéry, à qui il avait dédié l'un des poèmes de son premier recueil, « Mont-de-Piété »... en 1919.

Christian Massé*

* Christian Massé est le vice-président de la délégation de Touraine.

Mots croisés de Melchior



- | | |
|---|---|
| <p>1. La duchesse à la belle robe rouge.</p> <p>2. C'est aussi de l'espoir. Démonstratif.</p> <p>3. Arturo. Saint champenois bouleversé.
Moins rapide que l'autoroute.</p> <p>4. Amour précieux. Possessif.</p> <p>5. Participe heureux. Grand fleuve.
Sigle européen.</p> <p>6. Liant. Petits poids anglais.</p> <p>7. Intimement unis.</p> <p>8. Pour mettre Paris en bouteille.
A besoin d'une balance.</p> <p>9. Rochelais d'origine. Explosif.</p> <p>10. Berceau renversé de la famille Krupp.
De chamois ou de vache ?</p> | <p>A. Goûter d'enfant gâté. Utopie pacifiste.</p> <p>B. On cherche souvent à justifier ainsi
une pauvre qualité esthétique.</p> <p>C. Ajoute. Condition inversée.</p> <p>D. Le fisc les a encore attaquées !</p> <p>E. Qui aide la mémoire.</p> <p>F. On peut y faire flamber une belle
bûche. Prix Goncourt 1961.</p> <p>G. Bûchette asiatique. Saint champenois
remis sur ses pieds.</p> <p>H. Sophie sous la gouttière.</p> <p>I. Coince la vis. 14 octobre 1806.</p> <p>J. Pleines de raison. On en abuse quand
il est aussi à toi.</p> |
|---|---|

Jacqueline de Romilly

*Maxima puero reverentia debetur.*¹

Dans la revue numéro 239 du début de l'année 2011, Georges Memmi évoquait l'amie, la femme discrète, secrète. C'est à la femme de convictions en matière d'enseignement que je m'attacherai.

Le 22 mai 2011, à Athènes, Paul Demont, professeur à la Sorbonne et président de l'association qu'elle avait fondée, la S.E.L., Sauvegarde des enseignements littéraires, honorait sa mémoire dans une allocution qui accordait une large part à l'idée qu'elle se faisait de l'enseignement. Une très haute idée.

Pour elle, l'enseignement et la transmission du savoir avaient été mis à mal par la contestation estudiantine de 1968. Elle parla d'enseignement en détresse et exprima maintes et maintes fois son point de vue avec l'entêtement du vieux Caton devant le Sénat romain.

On peut ramener à trois les principes qui lui semblaient indispensables à un enseignement réussi.

Tout d'abord, l'enseignement doit être formateur, c'est-à-dire poser des fondations sur lesquelles se construit tout homme, en somme servir de base à un humanisme en développant la réflexion sur le présent certes, mais surtout sur le passé, plus lisible, plus riche en modèles indiscutables dont nous avons tant besoin. Cela dépasse l'instruction, indispensable, cela va sans dire.

Ensuite, l'enseignement doit apprendre à mesurer ses forces, à se fixer des objectifs, à admettre la notion de sélection et à en reconnaître l'utilité, cela dans le cadre d'une émulation bien comprise.

Cette mesure de soi, par rapport à soi et aux autres, est nécessaire. Le culte de la performance, des résultats est célébré dans tous les domaines, sport, économie, finance. Pourquoi donc refuser sélection, esprit de compétition comme choses honteuses, dans le domaine de la connaissance et de l'esprit ? Cette mesure attentive de nos forces conditionne notre marche en avant.

Enfin, j'en viens à son dernier credo, et non le moindre, c'est la bonne connaissance de la langue, du français, écrit et parlé. Exigence primordiale, qui a subi depuis des années un amoindrissement régulier et si préoccupant qu'on a vu surgir quantités d'associations de soutien. Soutien des gens de lettres, mais aussi de bien d'autres horizons. Faut-il rappeler Boileau ?

*« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément. »*

C'est dans l'*Art poétique*, chant I. Lire ou relire la suite est un vrai plaisir². Toute la vie et même les réussites matérielles les plus simples dépendent de la facilité avec laquelle chacun exprime clairement sa pensée, comprend celle des autres et évite ainsi tout malentendu. « *La langue est la meilleure et la pire des choses* », répondit Ésope à son maître. N'en retenons que la première partie.

Voici donc rassemblées les trois idées fondatrices d'un enseignement solide. Elles ont besoin d'être rappelées.

Qu'il me soit permis de terminer sur une note personnelle. Dans ma carrière de professeur de lettres classiques, j'ai eu la chance de découvrir assez tôt la figure éminente de Jacqueline de Romilly. Je l'ai écoutée, rencontrée, admirée. Elle est devenue pour moi tout naturellement comme une sainte patronne sous la protection de laquelle je me plaçais pour mener à bien une tâche de plus en plus difficile. Je partageais son engagement, surtout ces dernières années où l'urgence touchait, non plus les langues anciennes, mais bien le français. C'était un réconfort pour moi de savoir que dans les hautes sphères de l'Institut, du Collège de France, quelqu'un d'éminent défendait des idées qui devraient être des évidences. Quelqu'un qui n'est plus, mais dont le message exigeant retrouvera une pleine actualité. Nécessairement.

Paule Piednoir

Cercle Blaise-Pascal

1. « On doit le plus grand respect à l'enfant. »

2. Vers 23 à 50.

Loi du 4 août 1994

application

En 2011, les associations Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison* se sont conjointement constituées partie civile dans cinq procédures concernant la protection des consommateurs : quatre à Paris et une à Chambéry.



Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, conformément à la loi, dressé par les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ou, selon le changement de dénomination, par les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations.

Elles ont visé des produits, des services ainsi que des infractions variés.

Les produits : produits textiles, produits alimentaires, appareils de musculation.

Un service : le service de mise en ligne de cartes de mets d'un restaurant.

Les infractions : différentes mentions d'étiquetage ainsi que des mentions de composition de mets sur le service de mise en ligne de cartes de mets d'un restaurant.

Les langues en cause ont été l'anglais suivi de très loin de l'italien, parfois accompagné d'une ou de plusieurs autres langues : néerlandais, espagnol.

Les associations ont obtenu gain de cause dans trois procédures. Dans les deux autres, elles ont été déboutées, les prévenus ayant été renvoyés des fins de la poursuite et relaxés.

Jean-Claude Amboise

* Me Jean-Claude Amboise, docteur en droit, est l'avocat des trois associations agréées.

Pour de plus amples informations sur les questions procédurales, voir le rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française établi par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France en 2011 (www.dglf.culture.gouv.fr/rapport/2011/Rapport_Parlement_2011.pdf).

Le Service de la langue française de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ministère de la Communauté française de Belgique) publie, sous la coordination scientifique de François Grin, le numéro 22-23 des *Cahiers Français & Société* intitulé « Langue, économie et mondialisation ». Parmi les contributions, l'étude de Me Jean-Claude Amboise, sous le titre « Union européenne et régime de commercialisation des biens de consommation : quelles garanties pour le multilinguisme ? », invite à reconsidérer les aspects juridiques du régime linguistique de l'Union, en apparence très multilingue avec ses 23 langues officielles, à travers leurs effets sur le plan commercial. Pour Me Amboise, il est nécessaire d'inscrire dans les traités européens (ainsi que dans d'autres textes internationaux) des dispositions juridiques claires et précises garantissant l'emploi des langues nationales ou officielles dans le domaine économique et commercial.

Ce numéro peut être obtenu via l'adresse internet : www.eme-editions.be/category.php?id_category=22.

Rencontre



Entretien avec M^{me} Anne Coffinier,
cofondatrice et directeur général de
la Fondation pour l'école :
www.fondationpourlecole.org

*DLF : Présentez-nous tout d'abord, s'il vous plaît,
la Fondation pour l'école que vous avez fondée
en 2007.*

Anne Coffinier : La Fondation pour l'école est une fondation reconnue d'utilité publique en 2008, dont le but est de contribuer au renouveau éducatif de la France, en misant sur la liberté scolaire. Nous soutenons financièrement les nombreuses écoles privées qui se créent en France et qui sont en quelque sorte des sanctuaires où la langue française est particulièrement bien choyée, comme le montrent les résultats du Plumier d'or ! Nous préparons les futurs maîtres d'écoles privées dans notre faculté, l'Institut libre de formation des maîtres (www.ilfm-formation.com), selon la tradition française d'enseignement classique, qui garde toute sa fécondité. Nous pensons que le renforcement de la liberté d'enseignement, au profit de l'enseignement public comme du privé, est la clé du sauvetage de notre école.

*DLF : L'école est-elle à ce point malade qu'il faille la réformer
intégralement ?*

A. C. : Pouvez-vous vous satisfaire de 40 % d'enfants en échec scolaire à la fin du CM2, de 200 000 jeunes quittant chaque année les études

sans aucune qualification, d'un des niveaux de chômage des jeunes les plus élevés d'Europe ? Sans parler de l'appauvrissement de la langue française, surtout dans les quartiers où l'école publique est la plus abîmée. Permettre à tous les enfants, riches ou pauvres, de pouvoir accéder à une école de qualité qu'ils auront librement choisie doit être une des priorités de tout gouvernement attaché à la justice sociale. L'égalité des chances passe par la mise en place d'un financement public du libre choix et la diversification de l'offre scolaire, pas par l'écrasement des libertés.

DLF : Finalement, à la Fondation pour l'école, vous défendez comme DLF la langue française ?

A. C. : Bien entendu ! La langue française est au cœur de nos préoccupations et du système éducatif. À la Fondation pour l'école, nous sommes fondamentalement attachés à la maîtrise de la langue française. Notre Institut libre de formation des maîtres ou notre Grand Prix de la langue et de la culture françaises, ouvert à tous les enfants de CM2 et de 4^e, en témoigne. Maîtriser sa langue est essentiel pour chaque enfant, surtout quand elle est aussi belle que la nôtre !

DLF : Il faut donc unir nos forces !

A. C. : Avec joie ! Unissons nos forces pour rendre à la jeunesse le bonheur de lire, le goût de s'exprimer de manière riche et précise et l'amour de la littérature !

Le français pour Yves Calvi



© Visual

Le prix Richelieu 2012 était destiné à récompenser un journaliste de télévision. Il a été décerné à Yves Calvi pour ses émissions *C dans l'air*, sur France 5, et *Mots croisés*, sur France 2.

Notre président, Philippe Beaussant, de l'Académie française, lui a remis son prix – une médaille de la Monnaie de Paris représentant une France rayonnante – à l'issue du déjeuner qui suivit l'assemblée générale, le 31 mars. (Nous reproduirons son intervention dans le prochain numéro.)

Les remerciements d'Yves Calvi seront mis sur notre site. Nous vous livrons ici ses réponses aux questions que nous posons chaque année au lauréat.

DLF : Connaissez-vous l'association DLF et son prix Richelieu ?

Yves Calvi : Oui, bien entendu, la récente polémique concernant Éric Zemmour ayant par ailleurs joué le rôle d'une chambre d'échos... assez forte récemment !

DLF : En tant que journaliste, quelle importance attachez-vous à la langue française ?

Y. C. : Elle est le véhicule d'une pensée, d'une culture commune, un

bien commun pour se comprendre, réfléchir et débattre.

DLF : On accuse souvent les journalistes de diffuser une langue appauvrie. Qu'en pensez-vous ?

Y. C. : Le problème du journaliste grand public est d'être compris ! Il est censé informer ; on se doit de le faire avec un niveau de langage tout simplement accessible, sans être appauvri.

DLF : La langue française vous paraît-elle menacée par l'anglo-américain ?

Y. C. : En aucun cas. Il n'y a pas d'enfant pratiquant correctement une langue étrangère sans posséder la sienne. Il existe cependant des rapports de force culturels entre Français et Anglais.

DLF : Avez-vous des projets en faveur de la langue française ?

Y. C. : Non, si ce n'est l'utiliser à peu près correctement !

DLF : Quels sont pour vous les écrivains qui ont le mieux illustré la langue française au XX^e siècle ?

Y. C. : Céline, Guitry, Prévert, Modiano.

Formation : université Paris-X Nanterre et Institut d'études politiques (IEP) de Paris.

Diplômes : licence de lettres modernes et maîtrise d'information et de communication.

Carrière : présentateur, animateur à RFI (1986-1987), puis à France Info (1988-1989) ; rédacteur en chef adjoint, présentateur et animateur des débats à TV Lyon métropole (1989-1992) ; reporter à Média vidéo son (1993) ; présentateur-coordonateur à Radio Monte-Carlo (1994) ; présentateur à La Chaîne Info (LCI) (1994-1996), à Europe 1 (1996-2005) ; présentateur du magazine hebdomadaire d'actualité *Expertise* sur la Cinquième (2000), de l'émission quotidienne *C dans l'air* (depuis 2001) et du magazine mensuel d'actualité *La Planète des autres* (2005) sur France 5 ; présentateur-rédacteur en chef du journal 12/13 heures sur Europe 1 (2003-2005) ; présentateur de l'émission *Mots croisés* sur France 2 (depuis 2005) ; présentateur du *Grand Tournai de l'Histoire* sur France 3 (2007) ; présentateur-producteur de l'émission quotidienne *Nonobstant* sur France Inter (2007-2010) ; interviews du président de la République dans l'émission *En direct de l'Élysée* (2008, 2011) ; chroniqueur quotidien (*Le Choix d'Yves Calvi*) sur RTL (depuis 2010).

Décoration : chevalier des Arts et des Lettres.

Distinctions : prix spécial du jury au festival du Grand Reportage de Rueil-Malmaison (pour son reportage *SOS profs battus*, 1993), prix du meilleur programme radio au Grand prix des Médias CB News (1999) ; lauriers de la radio et de la télévision (2000) ; prix Roland-Dorgelès télévision (2006).

Nouvelles publications



LA RANÇON DE LA GLOIRE. LES SURNOMS DE NOS POLITIQUES, de Marie Treps

Seuil, 2012, 160 p., 13,50 €

« *On ne désigne jamais : on classe l'autre... ou on se classe soi-même... Et, le plus souvent, on fait les deux choses à la fois* » (Claude Lévi-Strauss). Voici un succulent inventaire des surnoms appliqués par la société française à ceux qu'elle a elle-même mis à son pinacle, des plus amènes aux plus désobligeants. Que voulez-vous ? Telle est la rançon de la gloire. En souhaitez-vous quelques exemples bien croustillants ?

(Passons sur le fait d'appeler une personnalité par son prénom ou un diminutif.) Édredon-Polochon (Jean-Paul Huchon) ; Gros Quinquin (Pierre Mauroy) ; Évêque du Poitou (Jean-Pierre Raffarin) ; Le Vain de Bordeaux (Jacques Chaban-Delmas) ; Ni rut ni cookies (Christine Boutin) ; Lou Ravi (François Bayrou) ; Raminagrobis (Georges Pompidou) ; Miam-miam (Michèle Alliot-Marie) ; Goître mou (Édouard Balladur) ; et l'un des plus gentils : le sultan de Bruni. Devinez qui ? **Nicole Vallée**



LA DICTÉE POUR LES NULS, de Jean-Joseph Julaud, préface d'Anna Gavalda

Éditions First, 2011, 400 p., 15,11 € (en bonus un cd-rom avec vingt dictées du livre)

Soixante dictées progressives, tirées de grands textes d'hier et d'aujourd'hui, de Rousseau à Gavalda, de Mérimée à Yourcenar, avec toutes les subtilités, tous les pièges de notre langue minutieusement explorés et expliqués, dans une contagieuse bonne humeur où correction signifie récréation. Tout sur les

homonymes, les masculins qui ont l'air de féminins et inversement, les accords des participes, l'histoire des aventures de l'orthographe, les dix règles indispensables.

Nuls, vous étiez peut-être à la page 1, beaucoup moins nuls à la page 400. Et je ne vous souhaite même pas « bon courage ! » car vous vous serez copieusement divertis. **N. V.**



DE LA COMMUNICATION À TRAVERS LANGUE ET UNIVERS MÉDIATIQUES

de Marcienne Martin

L'Harmattan, 2011, 156 p., 15,50 €

À l'heure de l'internet, la communication a été le sujet passionnant – souvent passionnel – de nombreux ouvrages. Celui-ci, dû à une docteure en sciences du langage peut-être un tantinet difficile d'approche, répond avec beaucoup de pertinence aux questions suivantes : Que recouvre le concept de communication ?

Un simple transfert d'information est-il communication ? À quoi réfèrent le non-verbal et le paraverbal dans cet objet ? Il présente aussi les différents outils sous-tendant le fait communicationnel à travers le langage. Bibliographie et sitographie ; index des auteurs ; liste des tableaux. **N. V.**



DICTIONNAIRE DES MOTS OUBLIÉS, de Gilles Fau

Éditions « Les Monédières », 2004, réédité aux éditions du Ver luisant, 2010, 274 p., 23 €

Les nombreux lecteurs qui apprécient déjà « Les mots en péril » de notre ami Jean Tribouillard, ne pourront que savourer cet ouvrage, illustré d'amusantes gravures anciennes. Nous leur en avons d'ailleurs fourni un excellent échantillon en page 47 de notre numéro 242. Vous risquez de demeurer bouche bée devant cette foule de mots disparus ou quasiment tels, dont certains sont des plus pittoresques et fort

incompréhensibles : *agriophage, dépilatif, embabouiner, malengroin*... pas moins de 1 459 en tout ! Quel dommage, n'est-ce pas, de s'en être privés, pour s'embarrasser de néologismes anglo-américains... Le généreux auteur ne s'en tient pas là : il nous propose de jouer avec ces mots, nous offre un historique du dictionnaire du XVI^e au XIX^e siècle et même une liste exhaustive des noms des collectionneurs, de l'aérophilatéliste au xylophile. Une réserve, cependant : pourquoi n'avons-nous pas droit aux étymologies (un mot qui n'est pas près de disparaître) ? Abondante et utile bibliographie. **N. V.**



Nous sommes vraiment heureux de vous signaler la parution d'un hors-série du *Monde* : **LANGUE FRANÇAISE. LES MOTS SOUS TOUTES LES COUTURES**, dû à la linguiste Pascale Cheminée. 340 nouveaux quiz et jeux. Nombreuses illustrations d'hier et d'aujourd'hui. Pour le prix modique de 5 €. Trois grandes parties : Des mots qui font des histoires – Trésors d'expressions et proverbes – Des quatre coins de France. En famille, entre amis, voire tout seul, vous allez vous régaler. **N. V.**



PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? IDÉES REÇUES SUR LA LANGUE FRANÇAISE, de Chantal Rittaud-Hutinet
Éditions Le Cavalier bleu, 2011, 158 p., 18 €

Depuis des siècles, notre langue se voit attribuer des qualités esthétiques exceptionnelles : « *Elle éclaire tout ce qu'elle touche.* » (A. Dauzat) – « *Nous lui trouvons de l'élégance et je ne sais quel air universel.* » (P. Valéry), tout en étant admirée pour sa concision. Mais elle serait aussi menacée. Selon *Le Monde*, « *pour Claude Imbert, elle est un chef-d'œuvre en péril, pour Jean Dutourd, elle est en état de siège* ».

On stigmatise les fautes des autres en oubliant les siennes. Tout le monde fait des fautes, certes, en orthographe, en accord des verbes, en omettant les *ne, de, pour*. Cet ouvrage, éloigné du laisser-faire illimité comme d'une réglementation féroce, voudrait étudier et supprimer certaines idées préconçues qui risquent de se transmettre aussi longtemps qu'on ne les remet pas en question. Voici quelques-uns de ses chapitres les plus significatifs : « Pour éviter les fautes, il suffit d'un peu d'attention » – « L'oral, c'est toujours relâché » – « Le français s'appauvrit de plus en plus » – « On doit s'exprimer avec distinction » – « Autrefois, on savait le français » – « Les emprunts mettent le français en péril » – « Glossaire » – « L'accord du participe passé » – « Pour aller plus loin ». Merci à l'auteur d'un livre aussi réconfortant qu'utile. **N. V.**



LE PALINDROMNIBUS, de Gérard Durand

Les Dossiers d'Aquitaine, 2011, 159 p., 15 €

Un palindrome est un groupe de mots qui peut être lu de gauche à droite ou de droite à gauche. Exemples inédits : « *Rusé, le gnome de Caen rétrocede ce décor terne à ce démon gelé... sûr!* » (palindr. de lettres) ; « *Ciel, quand c'est délirant, ça rend l'idée séquentielle* » (palindr. de syllabes). Gérard Durand, champion de cette discipline,

« palindromise » du matin au matin, aussi ses 12 000 trouvailles lui ont-elles valu le surnom de « gérant du rare ». Sorti tout droit du *Petit Prince*, enfant surdoué de Lewis Carroll et d'Edward Lear – sauf qu'ici, au lieu de non-sens, on a double sens ! –, cet humoriste virtuose illustre ses palindromes de dessins aussi ingénus que précis. Un ouvrage atypique dont... l'arôme remonte le moral ! Chèque de 19 euros (port inclus) à l'ordre de « Gérard Durand », 27, rue de l'Amiral-Mouchez, Hall 9, 75013 Paris (dédicace sur demande). **Yvan Gradis**



DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DU THÉÂTRE. MOTS ET MŒURS DU THÉÂTRE, d'Agnès Pierron
Le Robert, 2010, 650 p., 24,90 €

Amoureux du français et du théâtre, simples spectateurs ou gens de métier, cet original dictionnaire ne saurait que vous ravir au plus haut point.

Il vous fera entrer dans la petite comme dans la grande histoire du théâtre. Plus de 3 000 mots et expressions techniques, familiers, argotiques pour évoquer ses métiers, ses coutumes. Traditions et superstitions dévoilées par des milliers d'anecdotes. Plus de 6 000 citations astucieusement cueillies chez 350 auteurs mettent les mots en scène, ressuscitent les ambiances. Il a mérité le prix de la Critique. Bibliographie. Ouvrages cités. Index. Et, bien sûr, notre petit « Quiz » habituel : Après s'être fariné à la farce, il emmena le décor par les cheveux, déculotta la vieille, vendit un piano et se retrouva nicaise. **N. V.**

Solution : Notre personnage s'est maillé à la farine, a tiré un décor par les cheveux, révélant ce qui n'aurait dû se voir, a parlé pour ne rien dire et s'est retrouvé tout bête.

À signaler :

- **POUR NE PLUS FAIRE DE FAUTES D'ORTHOGRAPHE. 300 TRUCS ET ASTUCES EFFICACES ET FACILES**, de Jean-Pierre Colignon (Éditions de l'Opportun, 2012, 280 p., 6,90 €).
 - **SE NOMMER POUR EXISTER. L'EXEMPLE DU PSEUDONYME SUR INTERNET**, de Marcienne Martin, préface d'Alain Coïaniz (L'Harmattan, « Nomino ergo sum », 2012, 220 p., 22 €).
 - **LE DICTIONNAIRE INCROYABLE**, de Jean-Claude Rimbault (Éditions Glyphé, 2012, 236 p., 17 €).
- De Jean Pruvost, aux éditions Honoré Champion, « Champion les mots », 2012, 144 p., 9,90 € :
- **LES ÉLECTIONS.. OU COMMENT « S'ESLIRE QUELQUE MANIÈRE DE VIVRE » ?**
 - **LE FROMAGE. « QUI DOIT TOUT SON MÉRITE AUX OUTRAGES DU TEMPS... »**

* * *

- **LE LIVRE DES MÉTAPHORES. ESSAI SUR LA MÉMOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Marc Fumaroli, de l'Académie française, (Robert Laffont, « Bouquins », 2012, 1 120 p., 30,50 €).
- **LE VERT**, d'Annie Mollard-Desfour, préface de Patrick Blanc (CNRS éditions, 2012, 380 p., 30 €).
- **2 500 NOMS PROPRES DEVENUS COMMUNS**, de Georges Lebouc (Avant-propos, 2012, 656 p., 24,95 €).
- **TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE TENNIS ET AUTRES JEUX DE BALLE...**, de Gil Kressmann, préface de Denis Grozdanovitch, illustrations de Claude Turier (Artena, 2012, 256 p., 19,90 €).
- **DICTIONNAIRE DU FOOTBALL. LE BALLON ROND DANS TOUS SES SENS**, de Benoît Meyer, préface de Lilian Thuram (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2012, 496 p., 20 €).
- **ESPÈCE DE SAVON À CULOTTE ! ...ET AUTRES INJURES D'ANTAN**, de Catherine Guennec, préface de Philippe Delerm (Éditions First, 2012, 270 p., 13,50 €).
- **FRANCOPHONIE ET MONDIALISATION. HISTOIRE ET INSTITUTIONS DES ORIGINES À NOS JOURS**, de Trang Phan et Michel Guillou (Agence universitaire de la Francophonie, Belin, 2011, 480 p., 37 €).
- **MOTS EN MÊLÉE. QUAND L'HUMOUR S'EN MÊLE, LES MOTS S'EMMÈLENT**, de Marc Hillman (Ixelles Éditions, 2011, 128 p., 13,09 €).
- **COMME VACHE QUI PISSE ET AUTRES EXPRESSIONS ANIMALES**, de François Lasserre, illustration de Roland Garrigue (Delachaux et Niestlé, 2011, 128 p., 12,50 €).
- **DICTIONNAIRE DES MOTS FRANÇAIS D'ORIGINE ARABE**, de Salah Guemriche (Seuil, « Points », 2012, 1^{re} édition en 2007, 880 p., 12 €).